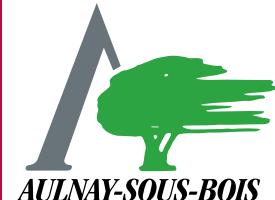


PORTRAIT **MARTINE TALENT** PAGE 21

Cette designer graphiste passionnée de botanique et de jardins, sensible à l'environnement, change de cap et se prépare à devenir paysagiste.



OXYGÈNE



BIMENSUEL N°192 LUNDI 23 DÉCEMBRE 2013

Aulnay en habit de fête



NOS VIES PAGE 20
Les assistantes maternelles
fêtent Noël avant l'heure



DOSSIER PAGE 4
Réforme des rythmes scolaires :
le temps de la concertation



SPORT PAGE 24
Boxe : Myriam Dellal remporte
la ceinture internationale

RETOUR SUR



Le Père Noël en visite au O'Ludo club

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, l'association O'Ludo club a organisé ses traditionnelles fêtes de fin d'année. L'occasion pour les petits et les grands de partager un moment de convivialité dans l'enceinte de la salle Chanteloup.



Une yourte à la Ferme

DU 30 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE, s'est déroulée la 16^e édition de la Semaine de la solidarité internationale, qui, cette année, s'est tenue sous la yourte mongole de l'association l'Eau-Tarit, installée à la Ferme du Vieux-Pays. Une initiative ludique et pédagogique.

Les seniors au pied du sapin

VENDREDI 13 DÉCEMBRE, plus de 4 000 colis ont été offerts aux seniors aulnaysiens au gymnase Pierre-Scohy. Des seniors qui avaient le choix entre un coffret gourmand ou de petits objets utiles au quotidien. Un thé dansant était également au programme de cette journée.



Musique hors les murs

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, Jérôme Laran, professeur au conservatoire de musique et de danse, était accompagné de plusieurs saxophonistes pour un concert unique dans l'église Saint-Paul de Mitry. Au menu, 40 minutes d'un répertoire varié et rythmé du *Boléro* de Ravel à *La vie en rose* de Piaf.



Première pierre pour l'Ehpad

SAMEDI 7 DÉCEMBRE, pose de la première pierre du futur établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), qui sera situé à la place de l'ancien hôpital Bigottini (voir projet à gauche). Les travaux devraient être achevés d'ici deux ans.

La rédaction d'Oxygène vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition le lundi 6 janvier 2014.



Cavalcade réussie

MERCREDI 18 DÉCEMBRE, le Père Noël a répondu présent à l'invitation des conseils de quartier de la Rose-des-Vents, des Étangs-Merisiers et de la Cité de l'Europe pour la désormais incontournable Cavalcade de Noël. Parade et spectacle figuraient au programme de cette belle journée.

Le docteur Jean-Louis David vous fait part de la fermeture de son cabinet de médecine générale, situé 18 rue des Écoles, à compter du 1^{er} janvier 2014, et ce sans successeur.



À NE PAS RATER DANS
VOS AGENDAS

LUNDI 23 DÉCEMBRE À PARTIR DE 18H

Dîner-spectacle organisé par la direction enfance jeunesse
Salle des fêtes de Chanteloup

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE À PARTIR DE 18H

Soirée étoilée organisée par l'Acsa
Centre commercial O'Parinor

JEUDI 9 JANVIER 2014 À 19H

Vœux de la municipalité aux Aulnaysiens
Salons et jardins de l'hôtel de ville

VENDREDI 10 JANVIER À 19H

Vœux de la municipalité au personnel communal
Salons et jardins de l'hôtel de ville

Inscriptions sur les listes électorales : ne tardez plus !



Les élections municipales puis européennes se dérouleront en 2014. Il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales pour voter.

Les électeurs ayant changé de domicile au sein d'Aulnay-sous-Bois sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur le bureau de vote auquel ils doivent être rattachés.

Si vous êtes citoyen français de plus de 18 ans et venez d'une autre commune, pensez vite à vous inscrire sur les listes. Votre demande doit être réalisée avant le 31 décembre 2013 inclus. Il faut vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et vous présenter en mairie (ou envoyer le formulaire disponible en mairie par correspondance). Sinon, connectez-vous sur le site www.mon.service-public.fr pour y remplir le formulaire d'inscription.

Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit être produite, précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire français et attestant de leur capacité électorale. Enfin, les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Cas particulier des expatriés

Il concerne les électeurs ayant été inscrits en centre de vote à l'étranger. Le simple fait pour un expatrié de revenir en France et d'être radié du registre des Français de l'étranger ne suffit pas à le radier des listes électorales consulaires. Il doit faire une démarche en ce sens auprès du ministère des Affaires étrangères par le biais du formulaire Cerfa n° 14040*02, téléchargeable sur le site du ministère des Affaires étrangères. Il peut également demander sa radiation des listes électorales consulaires à l'occasion d'une demande d'inscription en France (formulaire Cerfa n° 12669*01). L'Insee transmet alors la demande de radiation au consulat concerné, via le ministère des Affaires étrangères. À défaut de radiation des listes électorales consulaires, un électeur est réputé voter à l'étranger, quand bien même il n'y résiderait plus, et ne peut donc voter en France.

DOSSIER



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La ville privilégie la réflexion et la concertation

La ville a opté pour une démarche en quatre étapes : diagnostic avec les services et concertation avec les agents, enquête auprès des parents, constitution d'un comité de pilotage consultatif, mise en place du scénario définitif.

À Aulnay, la municipalité a choisi de reporter la mise en place de la réforme et opté pour un temps de réflexion et de concertation avec les parents, les agents et tous ceux qui porteront ces nouveaux rythmes au quotidien afin de proposer le meilleur scénario possible et de limiter les difficultés inhérentes à tout changement en profondeur. Pour ce faire, elle a choisi de se faire accompagner par un cabinet d'experts, Public DG, et mené une grande enquête auprès des parents d'élèves, à laquelle près de 4 000 d'entre eux ont répondu.

Cette attitude responsable, tant du point de vue des enfants, de leurs familles, des agents,

de leur travail et de la gestion de leur quotidien, que de la maîtrise du budget – l'État et la CAF allouant une somme de départ mais dont la pérennité est à valider –, montre la volonté de la municipalité de mettre en place la réforme dans les meilleures conditions.

Une avancée dans la démarche : le comité de pilotage

À l'issue des premières phases d'enquête et des concertations, un comité de pilotage consultatif, représentatif de l'ensemble des acteurs concernés par la phase de mise en œuvre opérationnelle de la réforme, va être créé dès le mois de

janvier. Le comité sera une instance consultative, la décision finale revenant aux élus.

Ce comité sera composé de représentants des parents d'élèves, de représentants des services concernés, de représentants des associations partenaires et de représentants de l'Éducation nationale. Le comité, qui se réunira tous les quinze jours, aura pour objectif de travailler à la fois sur le scénario le plus adapté à la réussite des enfants, sur les grands axes pédagogiques qui seront instaurés dans les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) et sur les problématiques soulevées par la mise en œuvre opérationnelle dans les services.

La municipalité a déjà retenu le mercredi matin comme demi-journée de travail supplémentaire, l'allongement de la pause méridienne, l'organisation différenciée des rythmes entre écoles maternelles et élémentaires et étudiera, avec les services et le comité de pilotage, le scénario le plus adapté.

Outre le travail de ce comité, les services concernés par la mise en place de la réforme

ont déjà commencé à travailler selon différents scénarios, notamment les services et les structures qui pourraient se retrouver en charge des TAP, afin de pouvoir proposer des activités de qualité, sans trop bousculer l'organisation des interventions en milieu scolaire, très importantes à Aulnay, déjà instaurées et opérationnelles depuis plusieurs années.

Anne Raffenel



Mardi

Zoom sur...

La réforme des rythmes scolaires

Depuis la mise en place de la semaine des quatre jours, en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 en moyenne. De fait, ils subissent des journées plus longues et plus chargées que les autres élèves dans le monde. Cette extrême concentration du temps de travail est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages, selon tous les scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant. Ce que tendraient à prouver les derniers résultats de l'enquête Pisa 2012, qui met en avant un net recul des performances des élèves français, avec une forte baisse du niveau moyen. Outre cette baisse, et contrairement à la tendance observée dans les autres pays, on constate une aggravation de l'écart de niveau entre les élèves, le milieu social dont l'enfant est issu conditionnant de plus en plus sa réussite scolaire.

En janvier 2013, le gouvernement lance donc la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire. Celle-ci doit conduire à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée d'étude et surtout à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté

de concentration des élèves est la plus grande, le matin pour la majorité.

D'autre part, les élèves pourront accéder à des temps d'activités périscolaires (TAP), que celles-ci soient culturelles, artistiques, sportives, environnementales, etc., qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Des activités pédagogiques complémentaires (APC), réalisées sous la direction des enseignants durant les heures de classe, seront organisées en groupes restreints afin d'aider les élèves rencontrant des difficultés dans l'acquisition des apprentissages ou d'accompagner leur travail personnel. Obligatoire, cette réforme a été mise

en place dans de nombreuses villes dès septembre 2013, d'autres ayant choisi de bénéficier du report jusqu'en septembre 2014. L'Association des maires de France (AMF) a, dans son dernier rapport, indiqué que 4 000 communes, soit 17 % des municipalités scolarisant 22 % des élèves du public, ont adopté cette réforme. Selon l'enquête, près de 83 % des communes et 70 % des parents seraient satisfaits par les nouveaux rythmes scolaires.

Ils comprennent une semaine de 4 jours et demi, 24 heures d'enseignement hebdomadaire, des journées allégées de 45 minutes en moyenne, une pause méridienne allongée (1h30 minimum), une année de 180 jours de classe et une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30.



Les rythmes scolaires

À AULNAY



Rentrée
2014



Les TAP en 5 questions



1 QUOI ?

Les temps d'activités pér scolaires (ou TAP) sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe, dans le cadre d'un projet éducatif.

2 POURQUOI ?

Permettre aux enfants d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui développent leur curiosité intellectuelle et de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux, renforçant ainsi le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

3 QUI ?

Sont concernés tous les élèves de maternelles et de primaires qui le souhaitent. Les TAP ne sont pas obligatoires mais conseillés. Cependant, une fois inscrit à une activité, la présence de l'enfant est requise à chaque séance. Selon les activités proposées, des animateurs formés, des intervenants en milieu scolaire, des éducateurs sportifs ou encore des bénévoles d'association ayant reçu une formation, assureront l'animation.

4 où ?

Selon les activités proposées et leur durée, celles -ci pourront se dérouler dans l'école, dans la classe ou bien au sein des structures sportives (stade, halle des sports) ou culturelles (bibliothèques, école d'art, conservatoire, théâtre ou cinéma, etc.) qui les organisent.

5 QUAND ?

Les temps d'activités pér scolaires sont de 3 heures par semaine. Ils peuvent être accomplis sur une seule séance, ou répartis en deux séances de 1h30 ou quatre séances de 45 minutes. On dissocie généralement les TAP pour les maternelles de ceux des primaires aussi bien en termes de durée que de complexité, les séances d'activités à destination des maternelles étant le plus souvent d'une durée de 45 minutes.





PAROLES D'EXPERTS



ISABELLE JACKISCH,
directrice de
la Maison de
l'environnement

« Des activités ludiques »

« Nous avons déjà travaillé sur des séances de découverte de l'environnement. Pour les maternelles, cela pourrait se passer à l'école, alors que les primaires viendraient à la MDE. Néanmoins, se pose pour nous le problème de l'accompagnement, des déplacements et des animateurs. Il n'y a plus qu'une seule animatrice ; aussi est-il impossible de gérer plus de quatorze élèves de maternelle et dix-huit de primaire dans les conditions actuelles. Il va nous falloir former des animateurs, que

ceux-ci soient des animateurs de la ville, des bénévoles venant d'associations ou même des seniors, qui, en plus d'assurer les activités, pourraient créer du lien intergénérationnel avec les enfants. Nous envisageons des activités ludiques, avec des créations d'herbiers, des jeux coopératifs, des ateliers créatifs. Il faut que ce temps pédagogique ne soit pas contraignant pour les enfants, qu'ils ne soient pas assis à leur table mais qu'ils puissent découvrir et apprendre d'une façon alternative, que ces moments soient différents du temps scolaire. »



CHRISTOPHE
UBELMANN,
directeur de l'espace
Jacques-Prévert

« On devra modifier nos propositions pour les scolaires »

« Si cette réforme est intéressante dans les villes où peu de choses sont faites pour les enfants en termes d'ouverture culturelle et d'interventions en milieu scolaire, c'est un peu différent à Aulnay. Nous avons beaucoup de propositions à destination des écoles, des collèges et des lycées et nous devrons les revoir à la baisse pour trouver du temps

pour les TAP. Que ce soit pour des ateliers de spectacle vivant ou d'éducation à l'image, si l'on veut faire quelque chose de qualité, il faut un minimum d'équipements et les élèves doivent se déplacer au théâtre-cinéma Jacques-Prévert. Cela implique des temps de transport, donc des séances longues. Si l'on organise deux séances de TAP par semaine, cela supprime deux après-midis que l'on consacrait à d'autres classes, dans le cadre des interventions en milieu scolaire. L'âge des enfants peut également poser problème car, pour les maternelles, il est difficile de leur faire faire des activités éducatives autour du spectacle vivant ou du cinéma. En ce qui nous concerne, cela va être complexe et nous devrons réduire le travail que nous effectuons avec les scolaires. »



MICHÈLE
PEINTURIER-
KAGANSKI,
directrice de l'école
d'art Claude-Monet

« Mettre l'accent sur la transmission des compétences »

« La réforme va nous permettre d'innover en mettant en place des formations d'animateurs. C'est pour nous une véritable avancée pédagogique. Nous sommes heureux de pouvoir le faire. Dès ce mois de janvier, une quinzaine d'animateurs volontaires seront initiés aux différentes techniques, aux ateliers, via le thème principal sur lequel nous travaillons cette année, le rock. De nouveaux groupes seront accueillis à l'espace Gainville et dès cette année nous renforçons nos initiatives à destination des scolaires. Nous souhaitons former les animateurs, les autonomiser en les aidant à acquérir des références culturelles qu'ils pourront à leur tour transmettre aux enfants. Même si la réforme est complexe à mettre en place, nous allons essayer d'aider au mieux à sa mise en place, en nous basant sur un système de formation, de sensibilisation. Il n'est pas question pour nous de faire du saupoudrage. Pour assurer un travail de qualité, il faut des animateurs formés. Nous aurons également à réorganiser les cours du mercredi matin à l'école d'art en fonction des nouveaux horaires de classe. »



FRANCIS
WASTIAUX,
directeur du service
des sports

« Une offre complémentaire »

« En termes d'organisation, cela va être délicat pour nous à gérer à plusieurs titres. D'abord, nous aurons à réorganiser le planning de mise à disposition des installations sportives, déjà chargé entre les scolaires, l'école municipale des sports (EMS), les associations et clubs sportifs, en y intégrant les TAP. Ensuite, il va y avoir le problème des animateurs : nous ne disposons que de deux éducateurs sportifs ; or, l'ampleur du taux d'encadrement est de 10 000 enfants. Enfin, le transport, les déplacements des enfants vers les différentes installations sportives, sont aussi à prendre en compte. On privilégiera donc les séances de 1h30 ; en 45 minutes, nous ne pourrons pas faire du qualitatif. Nous avons des pistes, nous travaillons sur des ateliers, notre volonté étant de proposer une offre venant en complément de ce qui se fait dans le cadre scolaire existant et à l'EMS et non en superposition. »

Du côté des services concernés :



PAROLE D'EXPERT

JOSÉPHA BRETON,
chef de service,
pôle actions territoriales, en charge des Atsem

« Des craintes légitimes »

« Les Atsem

expriment des craintes par rapport à leur mission, devront-elles exercer avec d'autres équipes ? Où auront lieu les activités ? Qui sera responsable des mises en place, du rangement, du ménage ? À Aulnay, les Atsem ne s'occupent pas des gros ménages comme c'est le cas dans d'autres villes. Elles ont peur de devoir s'occuper des locaux, des salles d'eau après les TAP. Pour beaucoup, repasser à quatre jours et demi est vécu comme un retour en arrière. À Aulnay, les Atsem sont annualisées, donc il n'y a pas de crainte par rapport au salaire ou au nombre d'heures, mais plus sur l'organisation du temps de travail, sur une nouvelle gestion des heures et des plannings. Les Atsem se préoccupent du bien-être des enfants et il est impératif de dissocier les rythmes des maternelles de ceux des élèves plus âgés. Leurs inquiétudes sont légitimes et nous essayons de les rassurer en les tenant informées, elles ont d'ailleurs participé à des réunions de concertation. Ce report de la mise en application est une bonne chose car il permet de prendre en compte les avis des différents partenaires, de s'inspirer des villes ayant déjà appliqué la réforme et de se préparer au mieux. Nous savons bien qu'il n'est pas possible de tout prévoir, que certaines choses ne se révéleront qu'à l'usage mais envisager toutes les possibilités en amont permet de mieux gérer ce genre de changement. »

Plus de 850 agents sont actuellement concernés par la mise en place de la réforme, dont 500 « en première ligne » (Atsem et animateurs). De septembre à octobre, des agents ont participé à des réunions de concertation mises en place afin de recueillir leurs inquiétudes, leurs attentes, leurs souhaits, leurs propositions, etc. Coorganisées par les services municipaux et le cabinet Public DG qui accompagne la ville, ces réunions ont eu lieu

avec les services de la direction des affaires culturelles, la direction de l'éducation, la direction des restaurants municipaux, la régie bâtiment et la direction des sports. Cette démarche de consultation généralisée marque la volonté de la ville de mettre au cœur de la concertation ceux qui porteront au quotidien la mise en place et la gestion de la réforme et assureront le relais auprès des familles et des autres services.

PAROLE D'EXPERT



SERIGNE DIENG,
responsable
du pôle péri-
et extrascolaire,
en charge des
animateurs

« Occupier ce temps supplémentaire de façon cohérente et pertinente »

« Il va y avoir des changements importants dans le rythme des enfants et le temps de travail des animateurs. Ces nouveaux rythmes permettront une mise en place de vrais projets éducatifs, que nous devrons occuper de façon pertinente. C'est une opportunité pour les animateurs de se former afin de réutiliser leurs compétences pour les TAP. Il existe déjà un programme d'accompagnement et de sensibilisation à la culture, ce sera l'occasion de l'élargir à un plus grand nombre. De la même façon, cette année, tous les animateurs participent à des formations pour améliorer le temps des repas, organisées avec la direction des restaurants municipaux et la diététicienne Véronique Legrand. Avec l'allongement de la pause méridienne, ces formations trouveront un sens accru. Nous ne savons pas encore vers quoi nous allons et il faudra certainement recruter des animateurs qualifiés et assurer des formations, c'est pourquoi ce temps de réflexion était essentiel. Il nous reste des interrogations sur les transports, la fréquence des TAP, les locaux, la logistique, mais l'envie est là. »



information et formation

PAROLE D'EXPERT



SIDNEY LAFONT,
direction de
l'éducation et de
la restauration

« Tout le monde se prépare »

« Que ce soit les animateurs, les Atsem, les gardiens, les restaurants municipaux, on sait qu'il va y avoir des changements importants dans l'organisation et la gestion du temps de travail. Tout le monde s'y prépare. Nous avons tenu, lors de la première phase de concertation, à ce que les agents participent sans leur encadrement, afin qu'ils puissent s'exprimer le plus librement possible, sans inquiétude et écouter sans parti pris. Tous ont compris que la réforme doit se mettre en place et que les conséquences au quotidien allaient varier selon les métiers, les Atsem et les animateurs étant "en première ligne". Cette réorganisation nous force à remettre à plat nos méthodes de travail, à les analyser. C'est peut-être une occasion de mieux les repenser afin de travailler plus efficacement, plus agréablement également. C'est un défi ambitieux, très intéressant et c'est à nous de porter ce projet, du mieux possible. »



LE POINT DE VUE DES PARENTS

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE/RÉUNIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une grande enquête a été menée auprès des parents d'élèves et a eu un taux de retour exceptionnel, montrant ainsi à quel point cette question des rythmes scolaires est importante pour tous. Elle a concerné 3 758 répondants. 2 013 répondants ont des enfants scolarisés en maternelle, et 2 875 ont des enfants en élémentaire (688 ont des enfants uniquement en maternelle, 1 548 uniquement en élémentaire et 1 524 dans les deux types d'établissements). Ces 3 758 réponses concernent 6 700 enfants, soit 64 % des enfants scolarisés. Les résultats sont consultables sur le site Internet de la ville : www.aulnay-sous-bois.fr

À l'issue de l'enquête, 4 aspects essentiels se détachent.

École le mercredi matin

Près de 90 % des parents souhaitent que la demi-journée d'école supplémentaire soit le mercredi matin. Ce sera donc cette option, et non celle du samedi, plus aisée et plus économique à mettre en œuvre, qui sera retenue dans l'élaboration du scénario définitif.

Une offre de qualité en termes de TAP

La majorité des parents souhaite que les activités périscolaires proposées soient de qualité et non occupationnelles, rejoignant ainsi l'exigence de la municipalité en matière d'intervention en milieu scolaire.

L'allongement de la pause méridienne

Les activités périscolaires ne se feront pas sur ce temps car cela exclurait les enfants ne déjeunant pas à la cantine, mais la qualité des activités déjà proposées à midi sera améliorée.

La gratuité actée

Pour les familles, la gratuité apparaît comme un besoin important. Cette demande est inséparable de l'exigence à offrir à tous les enfants des activités nouvelles et épanouissantes.

Les réunions de parents d'élèves organisées les 11 et 13 décembre ont, elles aussi, connu une bonne participation. Après un rappel général de la réforme, une présentation du travail effectué en interne par les différents services et les quatre axes de travail qui se sont dégagés de l'enquête menée auprès des parents, plusieurs scénarios ont été évoqués.

La majorité des parents est intéressée par la réforme et souhaite être informée régulièrement. L'allongement de la pause méridienne n'a pas semblé poser de problèmes, à condition que les enfants aient des activités intéressantes durant cette période. Le choix du mercredi matin a été plébiscité, cinq matinées étant reconnues comme les temps les plus propices à l'assimilation des connaissances élémentaires.

Une partie des parents présents a toutefois émis des inquiétudes sur la qualité des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés, souhaitant que ceux-ci soient variés, enrichissants, d'une réelle qualité pédagogique, et sur la formation des animateurs qui les prendraient en charge.

Enfin, la question du financement a été posée, les parents comme la municipalité souhaitant que ces TAP soient gratuits. L'État n'ayant pas assuré la pérennité des fonds de compensation, la question se posera dès 2015. Le principe de gratuité est actuellement celui retenu, la municipalité étant attachée au principe du libre accès, pour la réussite de tous.

Deux dispositifs de financement de la réforme sont actuellement acquis : un fonds de démarrage et un financement de la CAF. La ville partage l'inquiétude des parents et est prête à soutenir et à accompagner les représentants de parents d'élèves sur cette thématique, qui sera abordée, entre autre lors des réunions avec le comité de pilotage.

CHIFFRES CLÉS

54

écoles sont concernées : 31 élémentaires et 23 maternelles

230

animateurs

55

classes de maternelles et 102 classes d'élémentaires

17

centres de loisirs (2 nouveaux cette année), qui accueillent 10 % des enfants scolarisés

6 800

repas en moyenne par jour (avec un maximum de 7 100 repas)

120

Atsem

22

personnels d'entretien

12

personnels des sports

26

gardiens

160

personnels des offices

231

personnels de la culture concernés

70

agents de la régie bâtiment répartis sur 9 corps d'état

10 467

enfants inscrits en 2013/2014 :
dont 6 454 en élémentaire
et 4 013 en maternelles

3 809

élèves bénéficient déjà actuellement d'interventions en milieu scolaire proposées par les différentes structures culturelles

PAROLE D'EXPERT



GUILLAUME ESTIENNE,
DGA en charge de l'éducation, de la restauration scolaire et de la culture

« Un défi ambitieux pour la réussite des enfants »

« Le but premier de cette réforme est de favoriser la réussite des enfants, de leur donner les meilleures conditions d'acquisition des compétences, en réorganisant les temps d'enseignement, et de leur permettre une ouverture culturelle, sportive, de développer leur curiosité. C'est dans ce but que tous les services sont mobilisés. C'est également un levier extraordinaire afin de réorganiser certains services un peu oubliés, de les valoriser, comme le périscolaire, et de recréer une dynamique sur toute la question éducative. C'est l'opportunité de monter de vrais projets pédagogiques. Ce défi ambitieux est porté avec volontarisme par tous les services qui sont attachés à la réussite des enfants. Le report à septembre 2014 nous permet de travailler en amont, de réorganiser le périscolaire et de mener une réelle réflexion, un travail de concertation avec l'ensemble des partenaires pour porter un projet commun qui fonctionne. À Aulnay, nous avons la chance d'avoir du personnel motivé, volontaire, des structures sportives et culturelles de grande qualité, des parents d'élèves investis, comme l'a montré le fort taux de participation à l'enquête. Tout ceci crée une dynamique forte qui permet d'envisager la mise en place de cette réforme dans des conditions optimales pour les enfants, car c'est pour eux que nous travaillons. »

LE CALENDRIER AULNAYSIEN

18 mars 2013

Annonce du report de la mise en place de la réforme à septembre 2014

10 et 14 juin

Premières réunions avec les représentants des parents d'élèves, présentation du cadre de la réforme

Juillet, août, septembre

Mise à disposition du questionnaire pour les parents d'élèves

Juillet, août, septembre

Réunions, audits des services concernés

septembre, octobre

Entretiens, concertations avec les agents municipaux concernés

3 décembre

Lettre du maire aux parents d'élèves contenant les premiers résultats de l'enquête publique

9 décembre

Mise en ligne des résultats de l'enquête sur le site Internet de la ville

11 décembre

Réunion avec les parents d'élèves Aulnay 2, point d'étape, informations

12 décembre

Première réunion de concertation avec les enseignants (1/5 selon les territoires, les autres à venir en janvier 2014)

13 décembre

Réunion avec les parents d'élèves Aulnay 1, point d'étape, informations

22 janvier 2014

Réunion d'installation du comité de pilotage



NOTRE VILLE



Les Aulnaysiens ont pu s'adresser directement aux experts de la Société du Grand Paris.

GRAND PARIS EXPRESS

À la découverte de la future gare

Quelque trois cents personnes se sont retrouvées le 9 décembre à la salle Pierre-Scohy pour s'informer en détail sur le projet de la ligne 16 et la future gare du carrefour de l'Europe.

« *Quand vont débuter les travaux ?* », « *Le métro va-t-il pallier les déficiences du RER B ?* », « *Combien cela va coûter ?* » Autant de questions qui ont pu être posées par les Aulnaysiens le lundi 9 décembre lors de la réunion publique de concertation sur le Grand Paris Express. Une réunion qui avait notamment pour vocation de présenter le vaste projet qu'est le Grand Paris et d'évoquer la future gare et ses bénéfices pour les habitants en termes de développement économique et de gain de temps de transport. Mais cette soirée était surtout l'occasion pour les riverains de s'adresser directement aux experts présents, et ainsi d'obtenir les réponses à leurs questions aussi bien en termes de localisation de la gare, de budget ou de calendrier. Un calendrier qui, malgré sa projection relativement lointaine – la ligne 16 devrait desservir la commune à partir de 2023 –, n'a pas manqué de susciter l'enthousiasme du public venu nombreux.

Une émulation qui se justifie notamment par la révolution en termes de temps de parcours de lien de banlieue à banlieue que va offrir le métro automatique. Quand il faut actuellement près d'une heure et demie pour aller d'Aul-

nay à Noisy-Champs, le trajet ne prendra que 14 minutes avec la ligne 16. Et pour se rendre à Saint-Denis-Pleyel, il ne faudra que 11 minutes contre 50 aujourd'hui.

Un véritable repère urbain

Mais s'il a été question de la ligne 16, la future gare d'Aulnay – qui sera située à proximité du rond-point du carrefour de l'Europe – a aussi retenu toutes les attentions. Projetée sur deux écrans géants, cette gare, dont le nom reste à définir, bénéficiera entre autres d'escaliers mécaniques, d'ascenseurs et sera desservie

toutes les 3 minutes par des supermétros d'une capacité de 500 voyageurs.

« *Plus qu'une simple station, cette gare sera un véritable repère urbain* », précise Nadir Bentouta, directeur des relations institutionnelles à la Société du Grand Paris. Ce sera un lieu de vie ouvert où l'on retrouvera également des commerces et des services de proximité ». La gare d'Aulnay fera partie des 72 stations desservies par le Grand Paris Express, dont les premiers coups de pioche sont prévus à la fin de l'année 2016.

Philippe Ginesy

PAROLE D'AULNAYSIEN



JULIEN REY,
étudiant

« Une nouvelle ère »

« *C'est un peu difficile de se projeter sur un programme qui sera réalisé dans dix ans. On se dit qu'il peut se passer beaucoup de choses d'ici-là. Mais la présentation de ce soir, dans sa richesse et son exhaustivité, me donne le sentiment que les choses sont particulièrement bien avancées. La gare, par exemple, semble concrète. On sait désormais où elle sera installée précisément et à quoi elle ressemblera. Je ne sais pas trop où je serai dans dix ans, mais c'est indéniablement une nouvelle ère qui s'ouvre pour la région parisienne.* »

AULNAY PRATIQUE



PROPRETÉ URBAINE

Un partenariat pour la récupération des déchets électriques et électroniques

La ville a renouvelé sa convention avec l'organisme OCAD3E chargé d'organiser la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.

La consommation de masse a aussi pour conséquence des déchets qui s'accumulent, une pollution qui prolifère. Aussi, au diapason des directives européennes, la France a-t-elle dû légiférer et publier en 2005 un décret relatif à la composition, à la collecte et au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Un décret qui définit notamment le type de matériel concerné, les objectifs de valorisation et de traitement.

Il pose également le principe de création des éco-organismes chargés de la mise en place des filières. Des organismes tels que OCAD3E, avec qui la ville vient de renouveler sa convention. « OCAD3E a été choisie pour coordonner l'activité des entreprises agréées chargées d'organiser les traitements des déchets électriques explique Olivier Gabélica, chef du service propreté urbaine d'Aulnay. OCAD3E a également

pour mission de redistribuer les recettes issues de l'éco-contribution, prélevée sur chaque vente de matériel électrique et électronique ». Pour ce qui est du choix des entreprises agréées, la ville a donc décidé de travailler (et ce, depuis la première convention de 2007) avec, d'une part, la société Ecologic pour tout ce qui relève des équipements ménagers (TV, hi-fi, électroménager, bureautique...) et, d'autre part, la société Recylum pour la collecte des lampes.

Ces deux entreprises sont donc chargées d'effectuer gratuitement sur Aulnay-sous-Bois la collecte et le traitement des DEEE pour le compte de la ville, pour les déposer ensuite soit à la déchetterie municipale, soit au centre technique municipal. Les déchets y sont alors triés dans des bacs grillagés et stockés dans un conteneur maritime.

Philippe Ginesy

RECRUTEMENT

Devenez sapeur-pompier de Paris

Plus grande entité de sapeurs-pompiers en France, la brigade de Paris recrute aujourd'hui près de 1 200 sapeurs par an. Pour les rejoindre, pas de concours, une simple ouverture de dossier de candidature auprès de votre centre d'information et de recrutement des forces armées suffit. Pour tous renseignements, contactez le 0 800 112 018 ou par mail à recrutement@pompiersparis.fr ou sur la page Facebook Brigade de sapeurs-pompiers de Paris/recrutement

URBANISME

Modification du PLU

Par délibération n° 26 du 17 octobre 2013, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n° 1 du PLU. Le dossier est tenu à la disposition du public au centre administratif, 16 boulevard Félix-Faure, direction Habitat-urbanisme, 1^{er} étage, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

ADMINISTRATION

Passeports biométriques

Depuis le 28 octobre l'annexe du Galion instruit les demandes de passeports biométriques.

Pour obtenir votre carte nationale d'identité ou votre passeport biométrique, vous pouvez vous rendre dans l'une des mairies annexes suivantes :

- Mairie annexe du Galion (galerie Surcouf), tél. : 01 48 79 41 19
- Mairie annexe Ambourget (rue du 8 Mai 1945), tél. : 01 48 79 41 18
- Maire annexe sud (79, avenue de la Croix-Blanche), tél. : 01 48 79 41 83
- Mairie annexe du Gros-Saule (1/3 passerelle du Dr Fleming), tél. : 01 48 79 41 77
- Centre administratif (14/16 bd Félix-Faure) Du lundi au vendredi 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. La liste des pièces à fournir se trouve sur le site de la ville www.aulnay-sous-bois.fr, à la rubrique « Vos démarches ».



L'eau à la bouche

En réduisant d'une composante les menus des enfants en maternelle, le service de la restauration municipale entend lutter contre le gâchis. Mais sans remettre en cause l'équilibre alimentaire des repas.



Quelque 2 500 repas sont préparés et servis chaque jour par le service de la restauration municipale aux enfants en maternelle.

À titre d'expérimentation, il avait été proposé aux écoles un menu à quatre composantes, au lieu des cinq habituelles. La raison : limiter le gâchis en réduisant la quantité alimentaire dans les assiettes, mais sans diminuer les qualités nutritionnelles des plats.

Le coup d'essai lancé au printemps s'étant avéré trop court, l'expérimentation a été reconduite durant quatre semaines à la rentrée des vacances de la Toussaint. Bonne surprise, les différents intervenants sur les temps repas – enseignants, Atsem, animateurs, officières de restauration – ont confirmé que les 3-6 ans finissaient mieux leur repas, et ce, d'autant qu'ils pouvaient rester plus longtemps à table.

Le résultat étant probant, cette nouvelle composition des menus vient d'être généralisée. Qu'est-ce qui a changé pour les enfants ? Pas la qualité ni la diversité ou l'équilibre des aliments. Les menus élaborés par la diététicienne du service de la restauration municipale restent conformes au texte réglementaire du Groupe d'étude des marchés de restauration collective de nutrition (GEMRCN). Désormais, un repas à quatre composantes peut se décliner en deux formules. La première se compose d'un plat à base de viande, de poisson, d'œuf ou d'équivalent, une garniture de légumes ou/féculents, un produit laitier ou un fromage, un dessert. Une seconde option combine une entrée avec un plat protidique (viande, poissons, œufs...), une garniture, un dessert et du pain. Bon appétit !

Frédéric Lombard



EN PRATIQUE

Les menus sont consultables sur le site de la ville : www.aulnay-sous-bois.fr



120 emplois créés en 2013 par Initiative paris porte nord est

L'association aulnaysienne Initiative paris porte nord est accompagne et finance à taux zéro la création et la reprise d'entreprise. En 2013, à Aulnay-sous-Bois et dans les communes alentours, l'association a accueilli plus de 90 porteurs de projet et financé une quarantaine d'entre eux. Plus de 400 000 € de prêts ont été engagés et près de 120 emplois directs ont été créés ou maintenus. Parmi ces entreprises, on retrouve le Manhattan Store du centre commercial O'Parinor ; l'agence de location de véhicules ADA, la fromagerie La ferme gourmande, le magasin Monceau fleurs ou encore le centre de remise en forme Orange bleue. Pour tous renseignements : 01 48 19 36 39.



Le protectorat fête Noël...



Grâce à de courageux parents d'élèves et à la directrice du protectorat, qui ont travaillé samedi toute la journée, le Père Noël, sur son vélo-ski, a pu atteindre un village inuit. Leurs efforts ont été récompensés par le sourire et les yeux des enfants.



... et les foyers-clubs tirent les rois

Lundi 6 janvier à 14h au foyer-club

Le Hameau : 01 43 83 51 54

Mercredi 8 janvier à 14h au foyer-club

Guillaume-Apollinaire : 01 48 68 34 02

Mercredi 15 janvier à 14h au foyer-club

Dumont : 01 48 69 65 76

Jeudi 23 janvier à 14h au foyer-club

André-Romand : 01 48 79 65 70

Inscription obligatoire auprès des foyers.



Les habitants prennent connaissance des propositions de la municipalité.

Trouver des solutions aux problèmes de stationnement

À la demande du conseil de quartier Mairie-Paul Bert, la ville – en concertation avec les habitants – cherche des pistes afin de faciliter le stationnement dans le centre de la commune.

Plus de 120 personnes étaient présentes le 12 décembre dans les salons de l'hôtel de ville pour évoquer les problèmes de stationnement dans certains quartiers pavillonnaires proches de la gare RER. Une soirée agitée, mais riche en débats, qui aura notamment permis de tordre le cou à de nombreuses idées reçues, entre autres sur les « zones bleues ». Des zones où le stationnement est gratuit, mais limité dans le temps, et où les automobilistes doivent faire apparaître un disque de stationnement derrière leur pare-brise. Elles ont notamment pour but d'améliorer les arrêts de courte durée, et ainsi de faciliter le stationnement des résidents. « La question du stationnement est problématique dans certains quartiers, explique Bruno Defait, adjoint au maire en charge des transports.

Aussi, avec les services techniques, menons-nous actuellement plusieurs réflexions pour limiter l'impact du stationnement pendulaire, et le passage en zone bleue en fait partie ». Un projet redouté par certains riverains, qui craignent de voir s'installer avec ce dispositif une systématisation des procès-verbaux. « L'idée n'est pas de faire la course aux amendes, précise Bruno Defait. Il s'agit au contraire de réglementer le stationnement en améliorant l'offre ».

Doléances et solutions

Une réglementation qui pourrait se traduire concrètement par la mise obligatoire du disque pour une durée limitée à 1h30 en semaine (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h). D'autre part, pour ne pas défavoriser les rive-

rains qui, au quotidien, souhaitent utiliser les transports en commun en laissant leur véhicule devant chez eux, ces derniers se verront remettre une carte de résident (une par foyer) pour leur permettre de se garer facilement. Autant de préconisations qui doivent servir à alimenter la réflexion et la concertation autour de la problématique du stationnement. « Nous allons prendre le temps nécessaire pour essayer de trouver une solution qui fasse consensus, insiste Miguel Hernandez, adjoint en charge de la démocratie participative. À ce jour, nous ne privilégions aucune option. Nous voulons d'abord entendre l'ensemble des doléances des habitants concernés ». Pour ce faire, la ville envisage de mener une enquête auprès des riverains.

Philippe Ginesy

TOUS VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS SUR WWW.AULNAY-SOUS-BOIS.FR

LUNDI 13 JANVIER 2014 À 19H30

CONSEIL DE QUARTIER
Balagny-La Plaine-Tour Eiffel
M. HERNANDEZ
Réfectoire Fontaine des Prés
25/27 rue de l'Arbre vert
Ordre du jour : à définir

LUNDI 13 JANVIER 2014 À 19H30

CONSEIL DE QUARTIER
Savigny-Mitry
M^{me} PELLIER
Centre social Mitry-Ambourget
19/21 rue du 8 Mai 45
Ordre du jour : sécurité, point actualité sur les caves OPH...

LUNDI 13 JANVIER 2014 À 20H

CONSEIL DE QUARTIER
Prévoyants-Le Parc
M. GENTE
Réfectoire des Prévoyants
45/47 avenue des Friches
Ordre du jour : bilan du conseil de quartier

JEUDI 6 FÉVRIER 2014 À 14H

CONSEIL DES SENIORS,
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
M^{me} DEMONCEAUX
Salle du conseil municipal

Internet et citoyenneté au Gros-Saule

Les centres sociaux du Gros-Saule et de Mitry-Ambourget accueillent des ateliers de formation à l'internet collaboratif au service de la citoyenneté, proposés à l'initiative du service de la démocratie participative.



L'espace Gros-Saule à l'heure du Net.

Elles auraient dû être huit participantes, elles sont finalement six ce 13 décembre dans la salle d'activité de l'espace Gros-Saule. Sory et Shakum ont dû zapper la séance à cause d'un impondérable. Elles regrettent sincèrement de ne pas être derrière leur écran en compagnie de Fatima, Hanane, Nathalie, Carine, Pauline et Amel. L'atelier du jour s'inscrit dans un cycle trimestriel de dix séances, consacré au maniement de l'informatique. L'association ICI (pour Innovons pour la concertation sur Internet) l'anime. Sa mission : accompagner les habitants du Gros-Saule dans la découverte des mécanismes et usages collaboratifs sur Internet et les encourager à participer à la vie et à l'évolution de leur quartier, en maîtrisant l'outil Internet qui est devenu le vecteur privilégié de diffusion de l'information.

Le thème retenu d'ailleurs est l'utilisation du Web comme un outil de travail au service de la citoyenneté. « Ce projet est ouvert à tous, mais surtout à celles et ceux qui ne participent pas, ou peu, aux instances de démocratie locale de leur quartier », explique-t-on à l'association.

Devenir autonomes

Ainsi, ces ateliers permettent aux participantes d'apprendre à découvrir l'Internet du débat et les clés qui sont proposées pour apporter sa contribution. C'est également savoir utiliser ces connaissances pour simplifier les démarches du quotidien (emploi, logement, transports...). Ainsi présenté, le contenu avait séduit fortement le service de la démocratie participative, qui les a proposés. Ils se déclinent à l'espace Gros-Saule chaque vendredi après-midi, et au centre social

PAROLE D'EXPERTE



JULIE MOURET,
animatrice des
ateliers Internet

« Avancer ensemble »

« Au départ, certaines participantes ne s'attendaient pas à faire de l'informatique dans une application citoyenne. Mais après une explication,

tout le monde s'est mis en marche, chacune avec un niveau différent de maîtrise de l'outil. Le groupe est très motivé, assidu, et veut des résultats. Il y a, de la part de ces femmes qui représentent plusieurs générations, une volonté d'avancer ensemble. Si je suis occupée avec l'une, les autres s'entraident. C'est très agréable d'apprendre ainsi. »

de Mitry-Ambourget le vendredi matin. Une contribution de 10 € a été demandée à chaque participante pour le trimestre. Une première session s'est déjà déroulée. La deuxième s'achèvera à la fin du mois de décembre. « Nous avons mis à disposition des participantes huit ordinateurs achetés d'occasion à une association de recyclage de PC », précise Nathalie Croce, responsable de l'espace Gros-Saule.

Durant près de trois heures, entrecoupées par une pause, nos adultes se familiarisent, via une multitude d'exercices sur écran, à cette dimension souvent inconnue pour eux. « J'ai un ordinateur à la maison et c'est bien de savoir s'en servir différemment et de se perfectionner. Comme ça, je vais pouvoir me débrouiller toute seule », confie Amel, très assidue aux cours. Elle espère bien y retrouver Sory et Shakum à la séance suivante.

Frédéric Lombard



EN PRATIQUE

Association Innovons pour la concertation sur Internet (ICI) – www.associationici.fr – Pour plus de renseignements, contactez le service démocratie participative et politique de la ville au 01 48 79 62 99

NOS VIES



Les élèves du collège Claude-Debussy et l'artiste Nicolas Aiello devant leur œuvre.

Les artistes en herbe de Debussy

Encadrés par l'artiste Nicolas Aiello, les élèves d'une classe Ulis du collège Claude-Debussy ont réalisé une œuvre qui sera exposée à l'espace Khiasma des Lilas au mois de janvier.

« *L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle* », écrivait Paul Claudel dans *Connaissance de l'Est*. Une maxime qui, à elle seule, illustre le projet artistique et pédagogique mené par Nicolas Aiello avec les élèves d'une classe Ulis (les unités localisées pour l'inclusion scolaire permettent l'accueil dans un établissement d'un petit groupe d'élèves présentant le même type de handicap) du collège Claude-Debussy. Un projet porté par l'association Orange rouge, structure associative dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'éducation artistique par l'organisation de rencontres entre des artistes et des adolescents en difficulté en vue de réaliser un projet artistique commun.

Pour les collégiens de Debussy, le projet s'est axé autour d'un travail d'écriture à partir d'une série d'images réalisées par les adolescents. Munis d'appareils photo, ils ont, au cours de l'année scolaire 2012-2013, revisité les espaces qui les accompagnent au quotidien : jardins, rues, cité des 3 000, commerces...

« Nous avons souhaité pousser les enfants à porter un autre regard sur le monde qui les entoure, explique Corinne Digard, directrice de

l'association Orange rouge. Pour ces enfants, pour qui s'exprimer est une difficulté, il s'agit ainsi de porter un regard différent sur eux-mêmes ». Pour y arriver, l'artiste Nicolas Aiello leur a proposé de réaliser des dessins au fusain et au pastel sec sur du papier de différents formats. Des compositions épurées, ni abstraites, ni figuratives. Tous les dessins ont ensuite été photographiés, pour enfin être projetés sur un mur comme un graffiti.

Une écriture imaginaire

À partir de cette création d'images, le groupe a réalisé une composition en deux parties, reliées entre elles comme les pages d'un livre. L'une des pages est constituée de photos des trajets et l'autre de prises de vue photographiques des dessins. Dépourvues de couleurs, les compositions blanches, dont la taille a été réduite à celle d'une lettre, se présentent sur un fond noir. Une écriture imaginaire apparaît alors, laissant entrevoir un dialogue et une confrontation entre ma réalité et l'imaginaire d'un lieu. Cette œuvre, qui est exposée dans les couloirs du collège Claude-Debussy

– ce qui permet notamment d'être appréciés par les élèves et les professeurs de l'établissement – sera montrée dans l'exposition publique organisée par le centre d'art Khiasma des Lilas au mois de janvier.

Philippe Ginesy



Un nouvel internat au lycée Voillaume

La région vient de déposer un permis de construire afin de doter, d'ici deux ans, le lycée Voillaume d'un nouvel internat plus spacieux et plus moderne.



Créé en même temps que le lycée, l'internat Voillaume date des années 1960 et si son implantation au cœur de l'établissement et au milieu d'espaces verts est agréable, les locaux en eux-mêmes s'avèrent assez vétustes et n'ont plus une capacité d'accueil suffisante pour faire face à la demande.

Le bâtiment de deux étages, qui abrite une salle informatique, une kitchenette, une salle d'études, des salles de bains et des chambres, peut accueillir entre trente-cinq et quarante étudiants, la plupart venant d'autres lycées du département, notamment du lycée Schweitzer du Raincy. Dépendant du lycée et géré par le conseiller principal d'éducation, l'internat est ouvert du dimanche

soir 19h30 au samedi matin 10h. Les internes ne sont pas accueillis les week-ends, jours fériés et lors des vacances scolaires.

Françoise Sturbaut, principale du lycée Voillaume, a entrepris des démarches auprès du rectorat et de la région afin d'obtenir un agrandissement de l'internat de façon à doubler ses capacités d'accueil pour répondre à l'accroissement de la demande. La région vient de déposer un permis de construire et, d'ici deux ans, un nouveau bâtiment pourra accueillir quatre-vingt-dix étudiants. Cet internat sera doté de chambres confortables, d'une cafétéria à chaque étage pour les petits déjeuners et dîners et d'un accès Internet en Wi-fi.

Anne Raffenel

Noël avant l'heure pour 2 700 enfants

Plusieurs classes de maternelles et de primaires de la ville ont été invitées par la municipalité à la salle Pierre-Scochy pour un spectacle de fin d'année.

Du 2 au 5 décembre, des élèves des cinquante-quatre écoles de la commune, soit 2 700 enfants, ont été accueillis dans l'enceinte du gymnase Pierre-Scochy pour participer à une initiative festive et culturelle. La municipalité et la direction de l'éducation, depuis quatre ans, invitent les élèves de la ville en grande section de maternelle et en CP à un spectacle, suivi d'une remise de livres.

Cette année, le jeune public a pu assister à *Aladin*, joué par la compagnie Et voilà ! Une comédie musicale aux accents des mille et une nuits. « *Cette initiative a un double objectif*, explique Nicole Siino, adjointe au maire en charge de l'éducation. Permettre aux enfants des différentes écoles de se rencontrer, mais aussi de les encourager à la lecture en leur offrant un recueil de lecture ».

Ph. G.



Des enfants enthousiastes devant les acteurs de la compagnie Et voilà !

Des lauréats fleuris

Le concours des maisons fleuries 2013 a rendu son palmarès le 14 décembre aux serres municipales en présence des lauréats. Gros plan sur les heureux vainqueurs des trois catégories.



Viviane Corde, 1^{er} prix de la catégorie des maisons fleuries avec jardins visibles de la rue.

Pour cette nouvelle édition du concours des maisons fleuries organisé par le service des espaces verts, le jury, composé d'élus, de techniciens des espaces verts et d'anciens lauréats, a eu à débattre cinquante-cinq participants inscrits dans trois catégories : maisons fleuries avec jardins visibles de la rue, balcons, fenêtres et murs fleuris, jardins verts-biodivers. Domicile après domicile, chaque candidat avait reçu la visite du jury au printemps, quand leurs balcons choyés ou leurs jardins extraordinaires explosaient de couleurs et croulaient sous une profusion végétale.

C'est le cas du mini-Eden de Josiane Coubes, rue du Limousin, à Balagny. Fidèle parmi les fidèles du concours, elle a remporté le premier prix des balcons fleuris, le 14 décembre dans la grande galerie des serres municipales. C'est un joli pied de nez à 2012, où elle n'avait terminé « que » troisième. « Je suis très satisfaite de voir mon investissement ainsi récompensé. Je jardine d'abord pour mon plaisir, mais j'aime à penser que ce plaisir est partagé par d'autres lorsqu'ils passent sous mes fenêtres » confie-t-elle. C'est en tout cas ce que lui disent ses voisins.

Cette jardinière adore jouer sur les variations, associant les plantes à feuillage, comme les

fusains, avec des graminées et des plantes fleuries. Son approche épouse la philosophie du concours, qui est de donner envie aux habitants d'améliorer le cadre de vie de leur quartier en contribuant à son fleurissement.

Même démarche chez Viviane Corde, rue Gambetta, lauréate dans la catégorie des maisons fleuries avec jardins visibles de la rue. Là, les jurés ont particulièrement apprécié les jolis mariages de plantes diversifiées, déclinées dans une large palette végétale d'arbustes persistants tels que l'hortensia, des plantes grimpantes sur treillage et des vivaces (lavandes, marguerites, anémones...), sans oublier les couleurs lumineuses des fleurs annuelles qui subliment l'ensemble.

Favoriser la biodiversité

Josette Laborde a, elle, remporté la catégorie jardins verts-biodivers. Vert parce que harmonieusement fleuri et composé avec des végétaux tout en coloris pastel qui débordent de sa clôture, rue Vercingétorix. Biodivers également par l'approche écologique. « J'inscris ma passion du jardinage dans la protection de l'environnement, précise cette habitante. Je jardine sans engrais chimique, j'arrose à l'eau de pluie, je fabrique mon compost et je favorise au maximum le développement de la biodiversité, à commencer par celle de la faune, avec tous ces petits animaux, insectes, oiseaux et rongeurs si utiles au jardin ».

Cette catégorie, introduite en 2012, semble promise à un bel avenir. « Il est nécessaire de



Josiane Coubes, 1^{er} prix de la catégorie balcons, fenêtres et murs fleuris.



Josette Laborde, 1^{er} prix de la catégorie jardins verts-biodivers.

renouveler les centres d'intérêt du concours et de l'orienter vers des thématiques qui prennent davantage en compte les aspects environnementaux, qui intéressent de plus en plus d'Aulnaysiens », confirme Sylvie Schlumberger, directrice du service des espaces verts.

Chaque lauréat a reçu un chèque de 250 € et gagné une journée au domaine de la Vallée-aux-loups, dans les Hauts-de-Seine, couplée avec une visite de la maison de Chateaubriand. Un double cadeau de Noël avant l'heure.

Frédéric Lombard

Les podiums 2013

Catégorie maisons fleuries avec jardins visibles de la rue

- 1^{er} prix : Viviane Corde
- 2^e prix : Michelle Seira
- 3^e prix : Fatiha Trigui
- 4^e prix : Denise Beauvois
- 5^e prix : Isabelle Chevauchée

Catégorie balcons, fenêtres et murs fleuris :

- 1^{er} prix : Josiane Coubes
- 2^e prix : Sylviane Viudez
- 3^e prix : Ginette Buval
- 4^e prix ex æquo : Denise Le Bihan et Daniel Poltorak
- 5^e prix : Akdar Nikouli

Catégorie jardins verts-biodivers

- 1^{er} prix : Josette Laborde
- 2^e prix : Gérard Gherieb
- 3^e prix : Jeannine Notarianni
- 4^e prix : Ginette Abrioux
- 5^e prix : Martine Talent Lechopier



Pompes Funèbres
Marbrerie • Articles Funéraires
Contrats Obsèques
Tous convois FRANCE-ETRANGER

ROC-ECLERC

“PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE!”

01 48 68 20 11 - 7J/7

30, rue Jean Charcot - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
www.roceclerc-cpl.fr

L'ORÉAL®

BESOIN D'ASSISTANCE A DOMICILE PENDANT LES VACANCES ?

**7J/7
24h/24**

- Courses - Repas
- Travaux Ménagers
- Garde - Accompagnement (Véhicule)
- Aide à l'Hygiène - Change - Coucher
- Autres services personnalisés...
- Permanence téléphonique 24h/24
- Pas de frais de dossier, pas de frais d'inscription



Prestations effectuées sur :

- Aulnay-sous-Bois • Le Blanc-Mesnil • Livry-Gargan
- Sevran • Villepinte • Drancy • Bobigny • Pantin...



www.qualicert.fr

Agrément Conseil Général

La présence d'un professionnel,
ça change tout...

Adhap services
l'aide à domicile

Centre labellisé
maladie d'Alzheimer
et maladies apparentées

Adhap Services® - 91 av. Anatole France
93600 Aulnay-sous-Bois

adhap93b@adhapservices.eu

Tél. : 01 48 19 59 32

www.adhapservices.fr

Super nounous

L'association Aulnay Assmat fédère une cinquantaine d'assistantes maternelles qui s'occupent d'une soixantaine d'enfants dans toute la ville.



Plus de 60 enfants étaient présents au réfectoire Ambourget.

Conte musical, arbre de Noël et goûter : l'association Aulnay Assmat avait bien fait les choses le 14 décembre en réunissant autour du sapin assistantes maternelles, parents et enfants. L'occasion d'élargir encore son cercle de notoriété. Aulnay Assmat regroupe une cinquantaine d'assistantes maternelles, qui s'occupent d'une soixantaine d'enfants répartis, comme elles, dans tous les quartiers.

Deux ans et demi après sa création, l'association est déjà bien identifiée par les parents et par les centres de PMI avec lesquels elle collabore. « Les assistantes agréées peinent à faire reconnaître leur activité comme un vrai métier et travaillent encore trop souvent dans l'isolement, explique Naiima Ben Younes, la présidente de l'association. Notre vocation est de tisser des liens entre ces professionnelles grâce à des actions qui leur permettent de se rencontrer et d'échanger, de s'informer sur les évolutions de leur métier ». L'association propose ainsi régulièrement des activités où les assistantes maternelles viennent avec les enfants participer à des ateliers (jeux, motricité...).

Si l'objectif est pédagogique, il est aussi d'inciter les ass' mat à sortir de chez elles. « Nous organisons des sorties dans les bibliothèques

de la ville. Nous emmenons les enfants au zoo, faire des cueillettes ou voir des spectacles ». L'association participe également aux temps forts de la ville. Le 18 décembre par exemple, vingt ass' mat et trente enfants étaient au conservatoire de musique.

Une vitalité rassurante

Assmat dispose de locaux derrière la salle Gainville. « La municipalité les met gracieusement à notre disposition et elle nous prête des cars, ce qui aide beaucoup notre démarche ». Les parents apprécient la vitalité d'Aulnay Assmat. « Ils s'aperçoivent que les assistantes maternelles de leurs enfants s'investissent énormément et accomplissent un réel travail pédagogique. Ils trouvent cela rassurant », souligne Naiima Ben Younes. Jamais à court d'idées, la dynamique association prépare un spectacle, à la réalisation duquel les parents sont associés. Les super « nounous » n'ont pas fini de surprendre.

F. L.



EN PRATIQUE

Association Aulnay Assmat,
Tél. : 06 44 28 31 99

SOS TOMBALI TOUJOURS MOBILISÉE

Cette association, qui vient en aide aux enfants et adultes handicapés vivant dans des villages de la Guinée-Bissau, et particulièrement dans la région de Tombali, est à la recherche de matériel pour le bien-être des handicapés. Chaises roulantes pliables, bâquilles, déambulateurs, urinoirs... sont ensuite remis directement aux nécessiteux sur place. Toute aide sera la bienvenue. Pour tous renseignements, contactez Yaya Sagna au 06 79 27 47 37

VENTE SOLIDAIRE AU PROFIT DES PETITS PRINCES

Depuis six ans, les magasins C&A s'engagent aux côtés de l'association Petits Princes pour réaliser les rêves d'enfants et adolescents gravement malades. Cette année encore, l'enseigne d'Aulnay-sous-Bois s'associe à cette opération. Jusqu'à la fin de l'année, il propose deux peluches dont le profit des ventes sera reversé à l'association. Ces peluches sont aussi disponibles sur le site www.c-et-a.com.

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONFÉDÉRATION DES FAMILLES

La Confédération syndicale des familles d'Aulnay-sous-Bois (CSF) vous accueille lors de permanences tous les mardis de 11h à 12h, au 7 chemin de Roissy-en-France (Tél. : 01 48 68 08 43).

- Une permanence pour les habitants de la cité de l'Europe.
- Une permanence de l'écrivain public.
- Une permanence pour les inscriptions à des cours d'alphabétisation.

FORME ET COULEUR PRÊTE POUR 2014

Pour fêter comme il se doit la nouvelle année, l'association Forme et couleur vous invite à oser prendre plaisir à modeler. Si vous avez entre 5 et 105 ans, vous pouvez vous inscrire au prochain stage de dix séances, qui aura lieu le mercredi (sauf vacances scolaires) à partir du 15 janvier, de 14h à 16h.

Les quelques règles simples et nécessaires pour travailler l'argile vous seront transmises, avec pour objectif de créer les sculptures que vous désirez. Renseignements au 01 48 69 89 52.



PORTRAIT MARTINE TALENT

Martine au jardin

Martine Talent a le jardinage dans le sang et la nature à fleur de peau. Avec son mari, elle a transformé le terrain autour de sa maison en oasis végétale. Il y a de l'artiste dans cette graphiste-là.

BIO EXPRESS

Martine Talent, 46 ans, est originaire de Loches, près de Tours. Elle y a passé son enfance avant d'entreprendre ses études dans la région. Elle est diplômée en art pur et en communication visuelle et audiovisuelle. Martine s'est orientée vers le métier de designer graphiste qu'elle pratique en télétravail. Elle est arrivée à Aulnay en 2001 en suivant son mari. En 2009, le couple a acheté une maison dans le quartier Tour Eiffel. À la rentrée 2013, elle a entamé un BTS de paysagiste.

Emménager un jour de Fête des voisins, c'est l'assurance de faire illico des rencontres. Tout l'or du monde, Martine Talent et son mari l'ont trouvé rue du Tilleul, dans un pavillon aux beaux volumes posé sur 800 mètres carrés de terrain. « L'un de nos premiers critères d'achat d'une maison était d'avoir un grand jardin », confie Martine en riant. Avant même de commencer à faire des travaux à l'intérieur, le couple avait déjà planté à l'extérieur. Il faut dire que tous deux sont fans de jardinage.

En quatre ans, des hectolitres d'huile de coude, beaucoup de goût, de l'originalité et de la suite dans les idées ont fait jaillir de leurs plans une oasis végétale poétique et bohème. « Le jardin, c'est la plus grande pièce de notre maison, mon terrain de jeu favori, celui où je lâche prise, où je conçois et je m'exprime en totale liberté », assure cette designer graphiste.

Travailler à domicile trois jours sur cinq lui permet d'être dehors à volonté. Sauf quand une malléole cassée la prive actuellement de ses virées quotidiennes autour du grand bassin creusé sous un cagnard de juillet, en 2011. « C'est fou tout ce qu'un point d'eau peut attirer de faune sauvage ». Insectes, oiseaux, poissons, batraciens, rongeurs, elles les a tous identifiés et les protège.

Troc de plantes

Un beau jardin c'est bien. Un jardin avec son potager de légumes oubliés entretenus sans pesticides, enrichi au compost maison, traité au purin de prêle et arrosé à l'eau pluie récupérée, c'est encore mieux. « Nous développons la biodiversité et travaillons le lien de l'homme avec la nature ». Ils savent aussi partager leurs convictions autour d'eux par des coups de main rendus et



MES LIEUX

« J'en ai deux : le parc du Sausset, dont la conception est magnifique, et le conservatoire de musique, un endroit très agréable doté d'une excellente programmation et où ma fille joue de la clarinette. Nous assistons au concert du mardi soir. »

des conseils d'aménagement. « Notre entourage est très sympa et le jardin est une mine de convivialité ». Martine organise même un troc de plantes lors de la Fête des voisins. « Nous avons la chance d'habiter dans une ville très fleurie, où je me promène l'attention tournée vers les massifs », affirme-t-elle en riant. Les regards convergent aussi vers les siens. Martine vient d'ailleurs de remporter le cinquième prix au concours des maisons et balcons fleuris, dans la catégorie biodivers évidemment. N'aurait-elle pas raté sa vocation ? « C'est vrai, si c'était à refaire, je deviendrais paysagiste ». Cette affirmation n'est pas si chimérique. Notre graphiste a entrepris un BTS de paysagiste. « De quoi me donner une impulsion d'avenir lorsque j'aurai fait le tour de mon métier », dit-elle. Martine a planté une nouvelle graine.

Frédéric Lombard

LOISIRS

SPORT



Rendez-vous en 2014

À l'heure de la trêve de Noël, que faut-il retenir de la première partie de saison des footballeurs seniors du CSL, de l'Espérance et du FCA ? Leurs entraîneurs respectifs dressent le bilan.



MORI PAYE (CSL) « La meilleure attaque »

« La trêve est bienvenue. Nous sommes cinquièmes à cinq points du leader en DSR et on s'en contentera. Le groupe a alterné les hauts et les bas à cause d'une hécatombe de blessés alors qu'aucune équipe ne nous a été supérieure. J'ai dû titulariser beaucoup de jeunes trop tendres. Heureusement, les adversaires nous craignent et nous avons gagné des matchs sur notre seule réputation. Le comble, c'est que nous avons la meilleure attaque sans avoir de véritable attaquant. Mais ça ne suffira pas en 2014. Si notre handicap est la jeunesse du groupe, notre atout est notre jeu collectif. C'est lui qui nous permettra de tenir la distance. Je ne parle pas de monter, mais de faire le mieux possible. »



ABDELKRIM OUN-NEDI (ESPÉRANCE AULNAYSIENNE) « À la hauteur »

« Dans une poule difficile, nous avons été à la hauteur. La bonne préparation de début de saison nous a bien servi. Nous finissons la première partie de championnat de 1re division de district à la troisième place mais avec un match de moins. Avec une victoire de plus, nous serions deuxièmes. On aurait même pu faire mieux, mais on ne va pas se plaindre pour notre retour en 1re division. J'attends de la deuxième partie de saison une confirmation du bon état d'esprit qui anime le groupe. Le 19 janvier, nous recevrons Bobigny pour un match charnière dans la course à l'accession. »



SERIGNE DIENG (FCA) « Plus le droit à l'erreur »

« On s'est bien remis en selle après une phase difficile. C'est dommage car nous avions démarré le championnat avec trois victoires. Je pense que des joueurs n'ont pas bien digéré les exigences du championnat de 1re division de district, en termes physiques. Des organismes n'ont pas suivi, d'où les blessures de plusieurs éléments majeurs. Nous voici quatrièmes, à 11 points du Stade de l'Est. C'est beaucoup mais ce club laissera, tôt ou tard, des plumes dans la bagarre. Tout est encore possible et nous allons le montrer dès la rentrée. La différence, c'est que nous n'avons plus le droit à l'erreur pour espérer terminer le plus haut possible. Le 19 janvier, nous reprenons avec un derby contre Livry-Gargan. Ce sera un bon test. »



Les cheminots à fond de train

En trente ans à pédailler, les cyclotouristes de l'AS Cheminots d'Aulnay ont bien dû boucler l'équivalent d'un tour du monde, mais à un train de sénateur.

Attention, à l'AS Cheminots d'Aulnay (Asca), un cyclotouriste peut en cacher un autre. Mais dans la loco de tête, il y a Michel Schmit, qui dirige ce club trentenaire créé par des agents de la SNCF. Tout bon « cyclo » qui se respecte aime se goinftrer de kilomètres. Une sortie où se dérouiller les jambes entre copains deux fois par semaine oscille entre 40 et 100 km. Les routes de la Seine-et-Marne sont le terrain de jeu privilégié de la trentaine d'adhérents du club aulnaysien. « *Le cyclotourisme, c'est une discipline d'endurance réunissant des gens qui aiment rouler loin à vélo mais sans objectif de compétition* », explique Michel Schmit. Mais à la dimension physique de ce sport s'ajoute un état d'esprit : « *On peut rapprocher le cyclotourisme et la randonnée pédestre par un mélange des générations, une convivialité partagée, le plaisir de cheminer ensemble, l'entraide, le respect de la nature et la curiosité de découvrir de nouveaux horizons* ».

Tour de France au programme

Il n'empêche, sans posséder les mollets de Gino Bartali, le cyclotourisme requiert une bonne condition physique. Rouler à 24 km de moyenne, s'avaler 200 km ou plus, franchir des cols ou dévaler des des-

centes ne s'improvise pas. Mais un « cyclo » a la bougeotte et l'obsession de repousser sa ligne d'horizon. Hormis les sorties dominicales et les rallyes, l'Asca organise chaque année au moins une escapade de plusieurs jours et à allure très modérée, en France ou à l'étranger. En 1995, par exemple, les plus mordus ont accompli un tour de France de 3 950 km. En 2006, ils ont roulé en Corse et traversé le Massif central en 2011. Cette année, quelques cyclos sont allés jusqu'à Florence, en Italie, via le col du Grand-Saint-Bernard. À l'été 2014, ils rallieront Liverpool. Mais le grand trek sur deux roues sera en 2015 avec un nouveau tour de France, le vrai, celui qui longe les frontières et les côtes. Au programme, deux mois de grande vadrouille et 6 500 kilomètres dans le pédailler avec un départ de Lille. Certains couvriront toute la distance. D'autres les rejoindront pour des étapes communes. C'est ça toujours, l'esprit cyclo.

F. L.

EN PRATIQUE

AS Cheminots Aulnay-sous-Bois,

Tél. : 01 48 66 59 07 ou 06 51 30 00 70 - e-mail : schmitgines@al.com

INSTALLATIONS SPORTIVES

Fermetures pour congés

Plusieurs équipements sportifs seront fermés durant les vacances de Noël, du 23 décembre au 5 janvier inclus. Il s'agit des gymnases Ambourget, du Parc, du Havre, ainsi que du stade nautique. Les autres

installations sportives resteront ouvertes mais fermeront au plus tard à 20h durant cette période. Celles-ci seront cependant fermées du 24/12 à 16h au 25/12 inclus et du 31/12 à 16h au 1^{er} janvier inclus.



SAUT À LA PERCHE

Les vétérans s'illustrent

À l'occasion des championnats du monde vétérans d'athlétisme qui se sont déroulés au mois d'octobre à Porto Alegre, au Brésil, belle prestation des athlètes aulnaysiens. Philippe Homo, le fondateur de l'école de perche aulnaysienne, qui a repris la compétition après une pause de quatre ans, a terminé à une belle

cinquième place, avec un saut à 3,10 m. Mention spéciale aussi à Pascale Cheron-Wolff, multiple championne de France de la spécialité, qui est allée remporter son quatrième titre mondial consécutif avec un saut à 3,05 m, devançant ainsi la concurrente italienne et actuelle recordwoman du monde.

JUDO

Président doré

Pierre Boissier, le président d'honneur du Judo club aulnaysien (JCA), a reçu la médaille d'or du ministère de la Jeunesse et des Sports lors d'une cérémonie organisée à la préfecture de Bobigny. Cette distinction, un peu tardive mais bien méritée, récompense son inaltérable action au service de la cause du judo et de son club, qu'il présida durant quarante-trois ans. Il fut également vice-président du comité de la Seine-Saint-Denis. Ce militant du sport et ceinture noire troisième dan est toujours resté fidèle au JCA. Pierre Boissier rejoint Raymond Jugeau et André Menou sur le podium des médaillés Jeunesse et Sports du JCA.



BADMINTON

Rassurant Cbab

Le 14 décembre, le Cbab n'avait pas le droit à l'erreur en recevant Saint-Bruno Bordeaux pour le compte de la quatrième journée du Top 12. L'équipe a eu chaud mais s'est bien sortie de ce match piège contre le dernier du classement, qu'il a finalement dominé 5 points à 3, au terme d'un match très serré. Aulnay se replace à la quatrième place avant la trêve de Noël. Le Cbab retrouvera la compétition le 5 janvier en déplacement à Grande-Synthe, dans le Nord.



BOXE

Un gala de championne

Aulnay a porté bonheur à la Française Myriam Dellal, qui a remporté de haute lutte la ceinture internationale WBC des poids légers féminins face à l'Italienne Anita Torti, lors du gala du CSL organisé le samedi 14 décembre à la salle Scohy.

ESCRIME

Bien tirés

À Limoges, les 7 et 8 décembre, carton plein des escrimeurs(ses) seniors du CEA en championnat de France en national 1 élite, par équipes. Les filles comme les garçons finissent à la troisième place sur le podium des quarts de finale. Les féminines ont battu Levallois et les hommes ont disposé de Saint-Georges aux championnats de ligue seniors épées à Livry-Gargan.

JIJITSU

Démo champion

Le samedi 14 décembre au stade du Moulin-Neuf, Farid Ben Ali, champion du monde de jijitsu, a été l'hôte du club du Uechi Ryu karaté do 93. Il a animé dans la matinée un stage de jijitsu ouvert à tous.

JUDO

480 € au téléthon

Comme tous les ans, le JCA participe au Téléthon. Cette année, des démonstrations et des passages de grade d'enfants ont permis de recueillir 480 €. La somme a été remise à la coordinatrice aulnaysienne du Téléthon.

ENREGISTRER LE TEMPS QUI PASSE

Avec « Recording Time », exposition présentée à l'espace Gainville, l'école d'art continue son exploration du thème rock, fil directeur de ses ateliers cette saison.

« C'est en préparant l'exposition "Let's Rock and Pop !" que nous avons découvert le travail de Sivan L. Rubinstein et souhaité lui consacrer une exposition particulière », raconte Frédéric Ballesteros, directeur-adjoint de l'école d'art Claude-Monet. Une exposition qui, avec celle du photographe Renaud Monfourny, aura réuni près de 3 000 visiteurs en un mois. « Le thème du rock parle bien sûr aux quadras et aux quinquas qui ont vécu ces années pop-rock, mais interpelle aussi les plus jeunes qui écoutent toujours de la musique mais en utilisant de nouveaux supports, ont une relation forte avec leurs idoles, et possèdent les références musicales incontournables des années 1960-70 ou 80 », explique Frédéric Ballesteros.

À partir du 16 janvier, une cinquantaine de pièces, dessins, peintures et installation, autour de l'image et du son, seront présentées à Gainville. « Recording Time », collection d'images peintes sur des planches de bois ou des toiles, forme une sorte de rétrospective de l'histoire de la musique depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Sivan L. Rubinstein, née en Israël en 1973, a travaillé un temps, étudiante, dans une société de production où elle créait des pochettes de disques. Diplômée des Beaux-Arts de Paris en 2002, elle possède un atelier dans le XVIII^e arrondissement. Son travail fait référence au monde musical, à ses icônes, à ses outils de diffusion et à ses supports. Des portraits de stars du rock telles que Bowie, Hendrix, Prince, Cobain, Elvis ou encore Gainsbourg apparaissent pixelisés.

Caisses, planches, porte de placard...

Sivan L. Rubinstein crée des œuvres figuratives à la manière d'une archéologue : elle glane des indices, des morceaux de mémoire pour composer un album de souvenirs distanciés. Une installation, composée de trois bacs, l'un recelant des 33 tours, l'autre des cassettes et le dernier des 45 tours, interroge et réveille une mémoire collective. « Recording Time » est un voyage dans l'histoire du son, de la musique. L'artiste emploie un grand nombre de techniques de reproduction, manuelles ou assistées par ordinateur, pour collecter ses visuels. Les images sont ensuite retravaillées avec de la peinture, du feutre ou de la feuille de cuivre appliqués sur le bois ou la toile. Sivan L. Rubinstein utilise des matériaux de récupération : caisses, planches, porte de placard... autant de supports déjà vieillis, preuves eux aussi du temps qui passe. Albums vinyles, cassettes, tables de mixage, piles alcalines ou stars, tous symboles d'une époque que l'artiste a regroupés dans une étonnante et poétique collection.

« Nous sommes d'autant plus heureux de présenter "Recording Time" que Sivan L. Rubinstein, qui avait des œuvres exposées à l'hôtel de ville lors de la manifestation "Let's Rock and Pop !", a pu, lors de cette exposition collective rencontrer d'autres jeunes artistes avec lesquels nous avions déjà travaillé à l'école d'art et qu'ils projettent de monter des projets communs. Faciliter les rencontres entre l'art et les habitants, les artistes et les habitants, ou les artistes entre eux, sont autant de missions qui nous sont chères à l'école d'art », conclut Frédéric Ballesteros.

A. R.



EN PRATIQUE

« Recording Time » de Sivan

L. Rubinstein – Exposition, dessins, peintures, installation – Espace Gainville – Du 18 janvier au 16 mars 2014 – Entrée libre du mardi au dimanche de 13h30 à 18h30 – Renseignements au 01 48 79 65 26 ou au 01 48 79 12 55





L'orchestre d'harmonie d'Aulnay fête ses 15 ans

Dans le cadre des festivités organisées pour le 15ème anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie de la ville, le conservatoire propose une exposition retracant le parcours de la formation.

Quinze ans ! Quinze ans que les soixante-cinq musiciens de l'orchestre d'harmonie du conservatoire de musique et de danse d'Aulnay rythment aux sons de leurs instruments à vent et de leurs percussions la vie de la ville, et au-delà. Un orchestre qui compte dans ses rangs des amateurs de très bon niveau ayant l'expérience de la musique ensemble, et des élèves issus de différentes écoles de musique de la région parisienne, tel que le conservatoire.

La formation se produit régulièrement en Île-de-France mais aussi en province. Placé sous la direction musicale de Jean-Philippe Allard, cet orchestre interprète un répertoire composé de musiques de film (*La guerre des étoiles*, *Titanic*, *Indiana Jones...*), de jazz, de musiques traditionnelles, accompagne régulièrement des solistes réputés et prend plaisir à faire

découvrir au public le répertoire original écrit pour orchestre d'harmonie.

Des origines à nos jours

Le conservatoire a tenu du reste à rendre hommage aux musiciens de l'orchestre en organisant, à partir du lundi 6 janvier, une exposition consacrée à cette formation. Baptisée « L'Harmonie d'Aulnay... 15 ans déjà » et conçue et réalisée par Nellie Cooper, bibliothécaire du conservatoire, elle retracera l'histoire de ce type de formations, nées au début du XX^e siècle. Un audioguide présentera les différentes facettes du répertoire des orchestres d'harmonie, des origines à nous jours. Enfin, de nombreux documents iconographiques rendront un hommage appuyé aux musiciens actuels de l'orchestre.

Philippe Ginesy

L'Orchestre national d'Île-de-France en résidence à Prévert

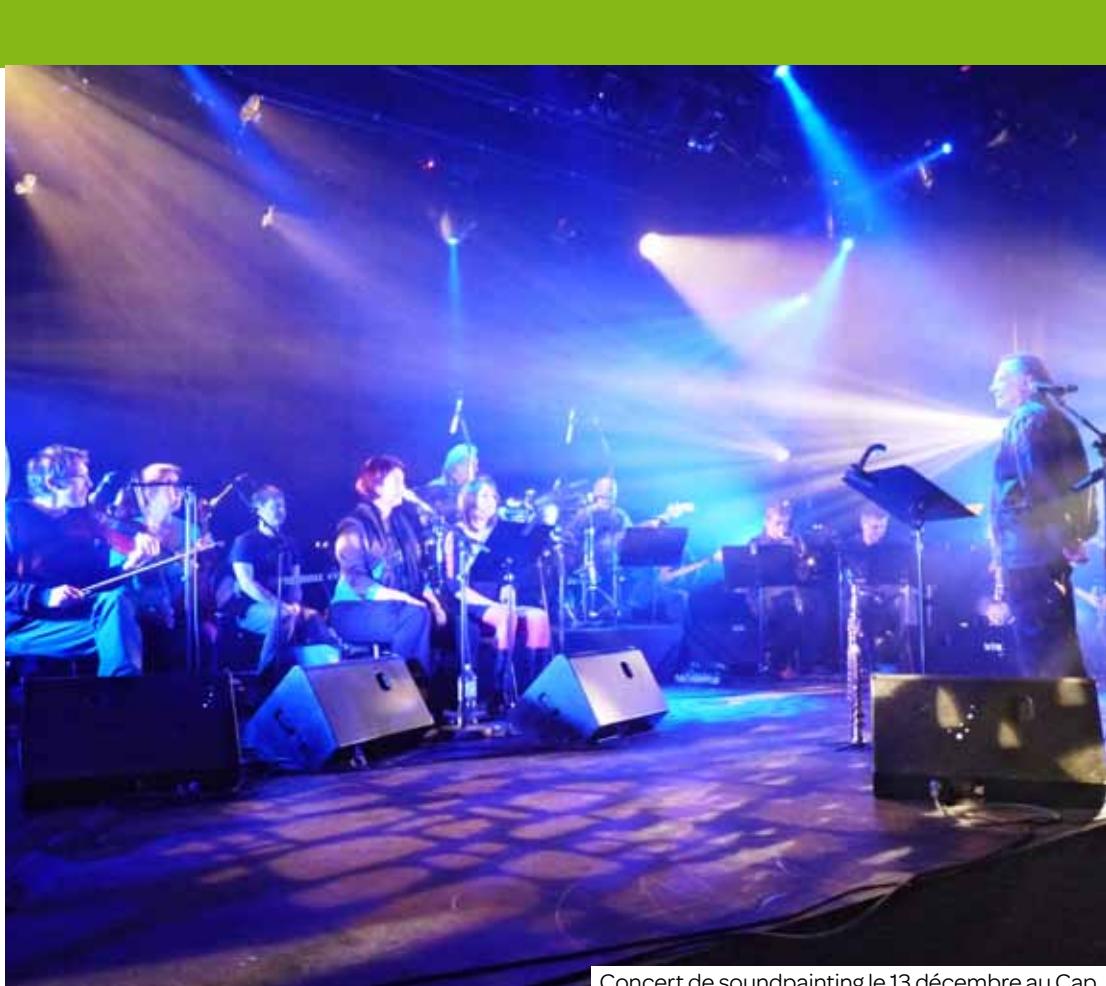
Un anniversaire, cela se fête ! Pour célébrer ses 40 ans, l'Orchestre national d'Île-de-France (Ondif) prend ses quartiers à Aulnay-sous-Bois et au théâtre Jacques-Prévert tout au long de la saison 2013/14. Pour l'occasion, le conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental et la direction des affaires culturelles (DAC) d'Aulnay s'associent aux festivités. Toutes les actions menées permettront au plus grand nombre d'apprécier la musique classique dans toute la ville. Pour l'occasion, une dizaine de rencontres musicales sont programmées dans des lieux de proximité et inattendus. Prochains rendez-vous :

- Lundi 13 janvier de 9h30 à 11h30, à la crèche Henri-Thibaut et multi-accueil de La Bourdonnais (en partenariat avec la DAC), pour un duo de violons. Au programme, des morceaux du répertoire classique et quelques comptines à chanter avec les enfants.
- Vendredi 17 janvier à 19h, au centre social du Gros-Saule, avec un quatuor autour des *Quatre saisons* de Vivaldi.



EN PRATIQUE

L'Harmonie d'Aulnay... 15 ans déjà – Exposition à la bibliothèque du conservatoire – Du lundi 6 janvier au jeudi 13 février – Entrée libre



Concert de soundpainting le 13 décembre au Cap.

Parlez-vous le soundpainting ?

À travers une série d'ateliers au Cap, des musiciens se sont familiarisés avec le soundpainting. Un langage de signes très précis dédié à la création en temps réel.

Le 13 décembre, dix-neuf artistes étaient présents sur la scène du Cap pour réaliser une performance de soundpainting. Une discipline élaborée par le chef d'orchestre new-yorkais Walter Thompson et qui se base sur un langage de signes très précis. Cette technique permet de réaliser des performances d'improvisation en temps réel et de s'adresser simultanément à des musiciens, des comédiens, des danseurs, des plasticiens, des cinéastes, des techniciens du son ou de la lumière. Elle comporte à ce jour 1 000 signes. Sur la scène du Cap, se sont retrouvés un steel drums, des percussions africaines, deux violonistes, un guitariste, deux bassistes, un joueur de soubassophone, une danseuse, un batteur, un pianiste, un tromboniste, deux chanteuses, des saxophonistes et clarinettistes. Sous la direction de François Jeanneau, premier directeur de l'Orchestre national de jazz, l'orchestre éphémère créé pour l'occasion a proposé un répertoire jazzy, un tableau aux multiples couleurs, des variations de rythmes très surprenantes. « *Via plusieurs ateliers qui se sont tenus au Cap et au Deux pièces cuisine du Blanc-Mesnil, des musiciens amateurs et professionnels du Cap et du conservatoire du Blanc-Mesnil se sont familiarisés avec la discipline et ont appris les signes de base*, explique Olivia Romano, responsable des actions culturelles et pédagogiques. L'objectif était de réunir une trentaine de musiciens, chanteurs et danseurs en vue de réaliser une performance en deux volets au Deux pièces cuisine le 7 décembre et au Cap le 13 décembre ». Aussi, pendant les mois de novembre et décembre, six ateliers se sont-ils déroulés en alternance dans les deux villes et ont permis aux participants d'assimiler la syntaxe du soundpainting. Une syntaxe composée de quatre parties, la gestuelle du qui, du quoi, du comment et du quand.

Pour François Jeanneau, « *cette approche bouleverse les conventions propres à chaque discipline, qu'il s'agisse de musique, de dramaturgie, de danse, d'image, de son, et demande à chacun de sortir des limites du monde qui lui est propre. Les participants n'ont pas la possibilité de prévoir dans quelle direction va les amener le directeur et doivent simplement se conformer à ce qui lui est demandé par l'enchaînement des signes* ». C'est du reste cette interaction unique qui s'élaborera au fur et à mesure de la performance qui fait toute l'originalité du soundpainting.

Ph. G.

AULNAY PRATIQUE

URGENCES

Police secours 17

Police nationale

0148193000

Police municipale

0148690464

Pompiers 18

Samu 15

SOS médecin

0147077777

Centre antipoison

0140054848

Hôpital Robert-Ballanger

0149367123

Clinique d'Aulnay

0148193334

Assistance SOS amitié

0142962626

Enfance maltraitée

119

Enfants disparus

116000

PERMANENCES GRATUITES

(rendez-vous par téléphone)

Avocats

(bureau d'aide aux victimes)

0148794022

PÉDIATRES DE GARDE

Mercredi 25 décembre (Noël)

Composer le 15

Samedi 28 et dimanche

29 décembre

Composer le 15

Mercredi 1^{er} janvier

Composer le 15

Samedi 4 et dimanche 5 janvier

Dr JARRY (Montreuil)

Tél. : 01 48 57 51 86

OXYGÈNE

Journal d'informations de la ville d'Aulnay-sous-Bois

Lundi 23 décembre 2013

Hôtel-de-ville • BP 56

93602 Aulnay cedex

Tél. : 01 48 79 63 63

Fax. : 01 48 79 63 39

Directeur de la publication : Gérard Ségura

Rédacteur en chef : Philippe Ginesy

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Frédéric Lombard, Anne Raffenel, Fadila Zidouni

Photos : A. Bernuzeau, R. Haughton, J. Tomas, A. Gallosi

Direction artistique : JBA

Chef de studio : Marianne Ducreux

Maquette : Sylvie Blayo, Katia Ouagued

Régie publicitaire : Médias et publicité

Impression : Imprimerie Grenier

Tirage : 36 000 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2013



AGENDA CULTUREL



Jusqu'au 12 janvier

EXPOSITION

Portraits de rock

Alain Dister

Photographies argentiques

Bien connu pour ses nombreux articles et ses biographies de stars du rock, Alain Dister a également été le photographe de Jimi Hendrix, The Clash, Nico, Janis Joplin, Lou Reed, Cher, Pink Floyd, etc.

Entrée libre du mardi au dimanche de 13h 30 à 18h 30 – Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier – Espace Gainville



Du 6 janvier au 13 février

EXPOSITION

L'Harmonie d'Aulnay...

15 ans déjà !

Dans le cadre des festivités du quinzième anniversaire de l'orchestre d'harmonie, cette exposition, conçue et réalisée par Nellie Cooper, bibliothécaire du conservatoire, retrace l'histoire de ce type de formations, nées au début du XX^e siècle. Un audioguide présente les diverses facettes du répertoire des orchestres d'harmonie, des origines à nos jours. De nombreux documents iconographiques rendent également un hommage appuyé aux musiciens actuels de l'orchestre (lire aussi page 26).

Entrée libre – Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental

Vendredi 3 janvier à 14h

CLUB LECTURE ADO

Sélection des livres

Ce club de lecture est ouvert aux adolescents qui souhaitent découvrir les dernières nouveautés parues. Des rencontres sont organisées pendant les vacances scolaires et les critiques sont publiées sur le portail des bibliothèques (<http://reseaudesbibliotheques.aulnay-sous-bois.fr>). Retrouvez aussi le blog du club de lecture sur le site <http://clublecteursados.blogspot.fr>

Entrée libre – Bibliothèque Alphonse-Daudet

Mercredi 8 janvier à 16h

LECTURE

Raccontines

Les bibliothécaires donnent régulièrement rendez-vous aux enfants et à leurs parents pour partager des moments de plaisir autour d'albums et de comptines.

Entrée libre – Bibliothèque Dumont – Jeune public jusqu'à 8 ans

Jeudi 9 janvier à 14h

LITTÉRATURE

Atelier culturel

Humour et littérature sont au centre des échanges lors de ces ateliers,

organisés un jeudi par mois en amont des conférences littéraires.

Entrée libre – Bibliothèque Dumont

Samedi 11 janvier de 10h à 11h

MULTIMÉDIA

Atelier d'initiation

Informatique pour débutants : souris, clavier, bureautique, Internet. Retrouvez aussi le blog <http://espace-numeriqueaulnay.blogspot.fr>

Entrée libre – Bibliothèque Daudet – Nombre de places limité, réservation conseillée au 01 48 66 98 80

Dimanche 12 janvier à 17h

CONCERT DE FIN DE STAGE

ProQuartet, Quatuor Voce et élèves participants

Œuvres de Haydn, Beethoven, Mendelssohn, Miyakawa

L'association ProQuartet a pour but de promouvoir le quatuor à cordes et la musique de chambre. Dans le cadre de ses missions, elle fait appel à de prestigieuses formations pour transmettre aux stagiaires cet art subtil de l'interprétation à quatre. Les élèves auront aussi la possibilité de se confronter à l'écriture contemporaine : ProQuartet a passé commande à Wataru Miyakawa d'une œuvre sur laquelle travailleront les quatuors participant à ce stage. Le Quatuor Voce interprétera également *Arcadiana* du compositeur britannique Thomas Adès.

Entrée libre – Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental

Lundi 13 janvier à 18h

CONCERT DES ÉLÈVES

« Carte blanche à... »

Entrée libre – Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental



Mardi 14 janvier à 18h à 20h

ATELIERS

Apprentissage du français

Proposé chaque semaine, cet atelier animé par Myriam Falgeras vous permettra d'améliorer votre niveau d'expression orale et écrite.

Bibliothèque Dumont – Nombre de places limité, réservation conseillée au 01 48 79 41 81

CINÉMA JEUNE PUBLIC

Loulou : l'incroyable secret

France, 2013, animation, 1h40, dès 7 ans

Réalisé par Grégoire Sotolareff et Éric Omond

Loulou et Tom sont inséparables depuis leur plus tendre enfance. Aujourd'hui adolescents, ils se la coulent douce au pays des lapins. Mais Loulou, qui se croyait orphelin, apprend d'une bohémienne que sa mère est vivante. Les deux amis partent alors à sa recherche dans la principauté de Wolfenberg, le pays des loups.

Amazonia

France, 2013, aventure, 1h25, Dès 7 ans

Réalisé par Thierry Ragobert

À la suite d'un accident d'avion, un jeune singe capucin né en captivité se retrouve seul et désemparé dans la forêt amazonienne. Il va devoir apprendre à se protéger de la férocité d'une nature toute-puissante. Sans repères et confronté aux mille et un périls de l'immensité verte, il lui faudra s'adapter à cet univers grouillant, foisonnant, souvent merveilleux mais aussi étrange et hostile.

Belle et Sébastien

France, 2013, drame, 1h35

Réalisé par Nicolas Vanier

Avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Margaux Chatelier

Ça se passe là-haut, dans les Alpes. Ça se passe là où la neige est immaculée, là où les chamois coursent les marmottes, là où les sommets tutoient les nuages. Ça se passe dans un village paisible jusqu'à l'arrivée des Allemands. C'est la rencontre d'un enfant solitaire et d'un chien sauvage. C'est l'histoire de Sébastien qui apprivoise Belle.

La Reine des neiges

USA, 2013, animation, 1h42, dès 5 ans, en 2D et 3D

Réalisé par les studios Disney

Anna, aussi audacieuse qu'optimiste, se lance dans un incroyable voyage en compagnie de Kristoff, un montagnard expérimenté, et de son fidèle renne, Sven, à la recherche de sa sœur Elsa, la reine des neiges qui a plongé le royaume d'Arendelle dans un hiver éternel...

Films à découvrir au cinéma Jacques-Prévert (voir horaires ci-contre)



CINE-DÉBAT « COMMÉMORATION DE LA GUERRE 14-18 »

Jeudi 16 janvier à 20h

Les sentiers de la gloire

USA, 1975, drame historique, VOST, 1h28

Réalisé par Stanley Kubrick

Avec Kirk Douglas, Ralph Meeker, Adolphe Menjou, George MacReady

En 1916, durant la Première Guerre mondiale, le général français Broulard ordonne au général Mireau de lancer une offensive suicidaire contre une position allemande imprenable, surnommée « La fourmilière ». Au moment de l'attaque, les soldats tombent par dizaines et leurs compagnons, épuisés, refusent d'avancer...

Projection suivie d'un débat animé par Alain Moreau, réalisateur, et Pierre Roy, membre de la Fédération nationale de la libre pensée - Tarif unique : 2,90 € - Réservations auprès de Brigitte Bettoli 01 48 68 08 18 ou brigitte.bettoli@ejp93.com ou sur place à la billetterie du cinéma Jacques-Prévert



Mardi 14 janvier à 20h30

L'HEURE MUSICALE

Récital d'alto et piano

Œuvres de Schumann, Brahms, Piazzolla

Avec Sophie Divin, alto, et Julien Gernay, piano

Les Märchenbilder pour alto et piano op. 113 de Robert Schumann puise leur inspiration poétique dans l'univers des vieilles légendes allemandes. Le fort pouvoir évocateur de ces pièces s'accorde à merveille avec la mélancolie profonde du timbre de l'alto. Cette voix si différente de celle des autres instruments à archet s'épanouira ensuite dans la *Sonate n°1 en fa mineur op. 120*.

Entrée libre - Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental

Spectacles : cycle Tchekhov

THÉÂTRE CRÉATION

Mardi 14 janvier à 20h30

Trois sœurs

Tchekhov a écrit *Trois sœurs* en 1900. Pour les plus grands artistes, cette pièce est souvent le moment d'un bilan, d'une confession intime. Ces trois femmes qui résident dans une petite ville russe pleine de moustiques et où il fait toujours froid ne perdent rien de leur charme ni de leur actualité.

T.P. : 17 € / T.R. : 14 € / Adh. : 11 € / - de 25 ans : 7 € / Forfait famille : 30 € - Réservations : 01 48 66 49 90 - Théâtre Jacques-Prévert

À 19h, apéro autour de l'œuvre de Tchekhov et de son adaptation (3 €)

THÉÂTRE

Mercredi 15 janvier à 20h30

Oncle Vania

On pourrait être tenté de résumer les tribulations d'Oncle Vania en une phrase : « *Il sera bientôt trop tard* ». Trop tard pour Vania, l'écrivain raté, pour l'amour de la jeune Sonia, pour Astrov, le médecin humaniste, peu à peu gagné par le cynisme, ou pour la trop belle Elena, mal mariée à un vieillard atrabilaire ou pour l'aristocratie terrienne qui ne voit pas venir l'imminence de sa chute. Mais on pourrait aussi dire, à l'inverse « *Tout est encore possible* »...

T.P. : 17 € / T.R. : 14 € / Adh. : 11 € / - de 25 ans : 7 € / Forfait famille : 30 € - Réservations : 01 48 66 49 90 - Théâtre Jacques-Prévert - Bord de scène : rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation

Pass deux spectacles : T.P. : 28 € / T.R. : 22 € / Adh. : 16 € / - de 25 ans : 11 €

Direction culturelle

41 rue Charles-Floquet
Tél. : 01 48 79 63 74
ac@aulnay-sous-bois.com

Centre de danse du Galion

Galerie Surcouf • Tél. : 01 48 68 80 65
danseaul@wanadoo.fr

École d'art Claude-Monet

1 rue Aristide-Briand • Tél. : 01 48 79 65 26
eacm@aulnay-sous-bois.com

Jacques-Prévert

Théâtre et cinéma

134 rue Anatole-France
Tél. : 01 48 68 08 18
administration@ejp93.com

Le Cap - scène de musiques actuelles

56 rue Auguste-Renoir
Tél. : 01 48 66 94 60
lecap@aulnay-sous-bois.com

Conservatoire de musique et de danse

12 rue de Sevran • Tél. : 01 48 79 65 21
crd@aulnay-sous-bois.com

Le Créo

85 rue Anatole-France
Tél. : 01 48 79 66 27
lecrea@orange.fr

Espace Gainville

Rue de Sevran • Tél. : 01 48 79 65 26
eacm@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Dumont

Parc Dumont • 12 boulevard Gallieni
Tél. : 01 48 79 41 81
bibdumont@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Alphonse-Daudet

Rue du Hameau • Tél. : 01 48 66 98 80
bibdaudet@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque G.-Apollinaire

22-24 rue Turgot • Tél. : 01 48 68 34 11
bibapollinaire@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Jules-Verne

8 rue du Limousin • Tél. : 01 48 79 41 08
bibverne@aulnay-sous-bois.com

Bibliothèque Elsa-Triolet

Rue Henri-Matisse • Tél. : 01 48 66 79 38
bibtriolet@aulnay-sous-bois.com

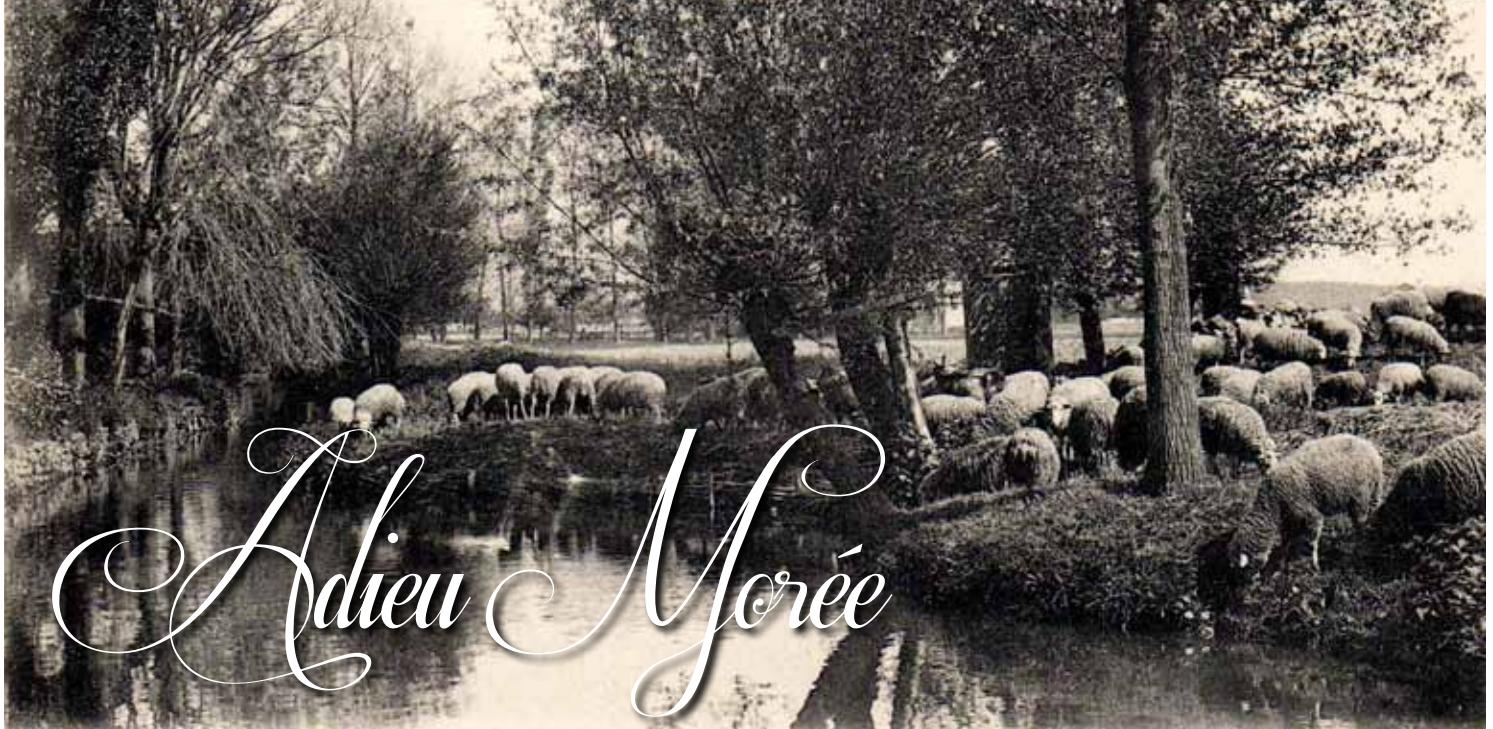
Le Médiabus

Renseignements : 07 77 96 94 97
bibmediabus@aulnay-sous-bois.com

CINÉMA JACQUES-PRÉVERT

À l'occasion des vacances de Noël, les séances ont lieu tous les jours (sauf les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier)

	JEU 26	VEN 27	SAM 28	DIM 29	LUN 30	MAR 31
LOULOU, L'INCROYABLE SECRET	14h - 16h	14h30 - 16h15	14h30	14h30	14h30	14h
AMAZONIA		14h (3D)	16h15 (3D)		16h15 (3D)	
BELLE ET SÉBASTIEN	14h15 - 18h30	15h45 - 20h45	14h15 - 18h15	14h15	14h - 16h - 20h30	
CASSE-TÊTE CHINOIS	20h45	18h15	20h45	16h30	21h	15h45
LE HOBBIT : LA DÉSOLATION DE SMAUG	15h45 - 20h30	17h45 (3D)	20h30 (3D)	16h	18h	14h30 (3D)
THE LUNCHBOX (VOST)	18h	20h30	16h30 - 18h30		18h30	
	JEU 2	VEN 3	SAM 4	DIM 5		
LA REINE DES NEIGES	14h15 (3D) - 16h30	14h30	16h30		14h15 (3D)	
SUR LA TERRE DES DINOSAURES	14h - 18h30	14h15 (3D) - 16h30	14h15 (3D)			
SUZANNE	18h15	16h15 - 18h15 - 20h30	20h45			
ANGÉLIQUE	16h - 20h30	20h45	18h30		16h30	
GRAVITY	20h45 (VF/3D)	18h30 (VOST/3D)				



Adieu Morée

Pour ce dernier numéro de l'année 2013, Oxygène consacre sa rubrique patrimoine à un poème écrit au début du XIX^e siècle par Alphonse Chaussebourg. Ce texte, transmis par le Cercle archéologique et historique de la région d'Aulnay-sous-Bois (Cahra), est une véritable ode à la rivière de la Morée.

Ainsi, nous ne te verrons plus,
Insoucieuse et nonchalante,
Entre deux modestes talus
Poursuivant ta course indolente,

Ou t'infiltrant dans les jardins
En noyant tout sur ton passage,
Au désespoir des riverains,
Lorsque venaient les jours d'orage.

Sans nul doute, aux temps d'autrefois,
Tu dus couler paisible et claire
À travers les prés et les bois,
Ainsi qu'une honnête rivière.

Peut-être, as-tu vu ces temps-là,
Le Visigoth et le Burgonde,
Et le cheval d'un Attila
Peut-être a-t-il bu de ton onde ?

Les barbares sont disparus,
Tu n'as pas conservé leur trace,
Mais des citadins accourus
Ont par la suite pris leur place ;

Puis les bois aussi sont partis :
En pieux, en fagots, en fumée,
Et tes bords se sont dégarnis,
Te laissant seule et désarmée.

Maintenant, voici qu'on te prend,
Qu'on te détourne, qu'on t'enferme
Dans une prison de ciment
Afin de pouvoir mettre un terme,

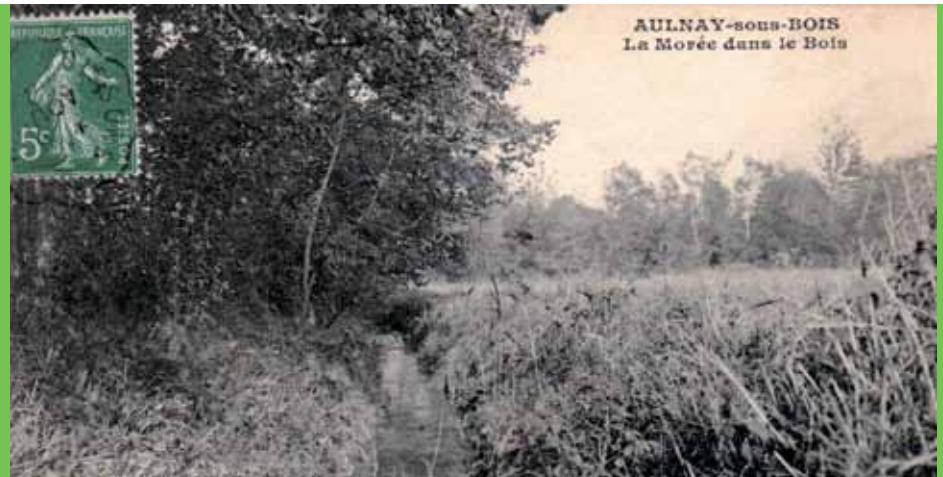
Par un avatar singulier,
À ton allure vagabonde,
À ton cours irrégulier
Qui formalisait tout le monde.

Morée, adieu donc sans retour ;
Ici-bas périt toute chose :
La gloire, la beauté, l'amour,
Le bois, la rivière, la rose.

C'ÉTAIT AULNAY LE GUÉ DE LA MORÉE

La Morée coulait paisiblement entre
ce qui est aujourd'hui l'espace
Jacques-Prévert et la salle Pierre-
Scohy, ménageant un gué qui servait
d'abreuvoir pour les bêtes.

Légende du Cahra
Collection privée



Votre voiture a été

Accidentée...

...ET

- pas d'argent à avancer agréé par les compagnies d'assurance
- travaux de carrosserie garantis 2 ans



*Pour une immobilisation de + de 2h à déparquer en fonction des disponibilités du parc

vous recherchez un véhicule de remplacement GRATUIT



NONNEVILLE Garage

205, Av. de Nonneville - 93600 AULNAY-S/BOIS - 01.48.66.40.01



POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

www.pfdefrance.com

Des prix étudiés au plus juste, la qualité en plus

Organisation complète d'obsèques

Soins de conservation - Transports toutes distances

Contrats obsèques EDEN Clarté

Démarches et formalités

Travaux tous cimetières - Inhumation - Crémation



21, boulevard Félix Faure
93600 AULNAY-SOUS-BOIS - 01 48 79 08 08

Également à votre service à :

TREMBLAY-EN-FRANCE 01 49 63 21 70 - VILLEPINTE 01 43 85 91 74

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

OXYGÈNE

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres



médias
& PUBLICITE



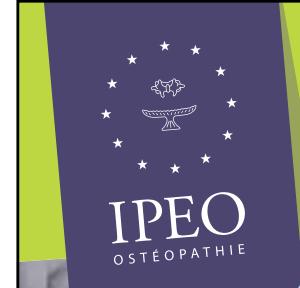
Contactez dès à présent

Pascal GAUTHIER au 06 78 17 33 05

pgauthier@groupemedias.com

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com



CLINIQUE OSTÉOPATHIQUE IPEO

5-13 rue Auger, 93 500 Pantin
01 48 44 09 44

Lundi au vendredi : 9h-13h et 14h30-18h30
Samedi : sur rendez-vous.



**BILAN OFFERT
LORS DE VOTRE PREMIÈRE
VISITE À LA CLINIQUE IPEO**

Que vous souffriez d'un mal de dos, d'une sciatique, de douleurs musculaires, articulaires ou encore de troubles du sommeil, vous pouvez **consulter un ostéopathe**.

Lors de votre première visite, votre praticien établit le **diagnostic** en prenant en compte le corps humain dans son ensemble.

Votre ostéopathe applique alors des **techniques ciblées** destinées à corriger ces troubles et ainsi vous sentir mieux.

www.institut-ipeo.fr

Les soins proposés ne se substituent en aucun cas à un traitement médical en cours mais sont parfaitement complémentaires.
Institut Privé d'Enseignement Osteopathique agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.



Cars Philippin

*Les programmes 2014
sont à votre disposition.*

*N'hésitez pas à nous
les demander, par téléphone
ou par mail*

*Ou mieux encore de
passer au bureau
un petit cadeau vous attend...*

30 bis, rue des blés d'Or - BP 93
93622 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX

Tél. : 01 48 67 38 27

voyages@carsphilippin.com - www.carsphilippin.com

OPTIC LEADER

Toute l'équipe d'**OPTIC LEADER**
vous souhaite de bonnes
fêtes de fin
d'année !!!

Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
15 rue de Bondy - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél : 01 48 69 01 01 - www.optic-leader.com



50 % des appartements déjà vendus...

Villa **CASSANDRA**



PRINCIPALES PRESTATIONS

- ✓ Accès aux parkings en sous-sol protégés par une porte basculante télécommandée.
- ✓ Ascenseur à tous les niveaux accès à l'immeuble protégé par digicode et vidéophone.
- ✓ Aménagement des salles de bains (meuble, miroir), carrelages toutes hauteurs.
- ✓ Murs finition peinture dans l'ensemble des pièces.

Découvrez une nouvelle réalisation à quelques minutes de la gare RER et à proximité des commerces et des écoles. Ce petit immeuble accueille 21 appartements et un commerce. Du studio au 5 pièces ouverts sur des balcons ou terrasses avec vue dégagée sur un jardin paysager, 19 parkings.

IMMEUBLE DE STANDING

Aulnay-sous-Bois

BUREAU DE VENTE
Nonneville Immobilier

36-38 route de Bondy - 93600 Aulnay-sous-Bois

01 48 79 14 33 / 06 60 13 31 66

- ✓ Robinet mitigeurs, et porte-serviettes chauffant dans la salle de bains.
- ✓ Parquet en chêne massif dans les pièces à vivre, les chambres et les dégagements.
- ✓ Menuiseries extérieures en P.V.C. avec double vitrage et volets roulants électriques télécommandés.
- ✓ Sols en carrelage dans les salles de bains, les toilettes et la cuisine.
- ✓ Chauffage au GAZ.

**Immeuble BBC
Loi DUFLOT
2013**